

# La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,  
mardi 26 octobre 1999  
116<sup>e</sup> année No 7  
76 pages, 6 cahiers  
**60 ¢** TAXES EN SUS  
ÎLES - DE - LA - MADELINE 1 \$

1346 http://lapresse.infinet.net



**Dossier**  
Un exploit  
à -80 degrés  
Celsius  
page D1



**Économie**  
Anatomie  
d'un  
dérèglement  
page D3  
Claude Picher



**Télévision**  
Cachez ces poils  
que personne  
ne veut voir  
page E1  
Louise Cousineau



**Culture**  
Chronique  
d'une faillite  
annoncée  
page E3  
Nathalie Petrowski

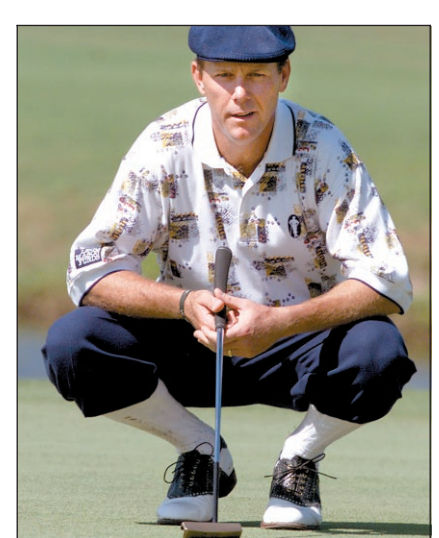


PHOTO REUTERS  
Payne Stewart lors de son dernier tournoi, la National Rental Golf Classic d'Orlando, le 21 octobre dernier.

## Payne Stewart meurt dans son avion en dérive

d'après AFP, AP et La Presse  
CHICAGO

Le champion de golf Payne Stewart a été tué hier avec cinq autres personnes dans l'accident de son avion d'affaires Learjet qui s'est écrasé après avoir traversé hors contrôle la moitié des États-Unis, selon des sources officielles américaines.

La chute de l'avion, dans le Dakota du Sud, est intervenue après quatre heures de vol apparemment en pilotage automatique. Le contact radio avait été perdu avec les occupants peu de temps après le décollage de l'appareil qui a sans doute perdu sa pressurisation. « Il n'y a pas de survivants » dans l'accident, a indiqué un chef de la police du Dakota du Sud, Gene Abdallah.

« Selon l'exploitant de l'appareil, il y avait deux pilotes et quatre personnes à bord », a pré-

cisé le Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), ajoutant que Stewart était copropriétaire de l'avion.

« Il nous est difficile d'exprimer le sentiment de choc et de tristesse que nous ressentons après la mort de Payne Stewart », a souligné le commissaire de l'Association professionnelle américaine de Golf (PGA), Tim Finchen. « C'est une perte immense pour la communauté du golf et l'ensemble du monde sportif (...) Payne était un grand champion », a-t-il ajouté.

À Miami, la famille du champion a remercié dans un communiqué « les nombreux amis et proches pour leur marque de sympathie et leur gentillesse ». Toujours vêtu de knickers et réputé pour son élégance, Payne Stewart était marié et père de deux enfants, Chelsea and Aaron.

Joueur professionnel depuis 1979, Payne Stewart, 42 ans, avait notamment gagné l'US Open

en 1991 et en juin 1999, le PGA Championship en 1989, avant de gagner avec l'équipe américaine la Ryder Cup le mois dernier contre l'Europe. Il avait aussi gagné deux fois le trophée Hassan II au Maroc, en 1992 et 1993. Au début de sa carrière, il avait remporté en 1981 les Open d'Indonésie et d'Inde.

Le Learjet 35 avait décollé vers 9 h 20 hier matin d'Orlando, en Floride, pour Dallas, au Texas, où Stewart devait s'entraîner en vue du Tour Championship, dernier tournoi de l'année du circuit professionnel.

Peu après, l'appareil avait dévié de son plan de vol pour se diriger vers le nord et la frontière canadienne.

Voir **PAYNE STEWART** en A2

■ Autres informations en page S9

# Montréal salue son héros

ALEXANDRE PRATT

Il y avait Jean Béliveau, Yvan Cournoyer, Guy Lafleur, Henri Richard et Émile Bouchard. Puis Dickie Moore, Saku Koivu et Mike Ribeiro.

Dans l'uniforme rouge du Tricolore, ils ont tous formé une haie d'honneur sous laquelle s'est réfugié leur ancien coéquipier, leur idole ou leur modèle, le plus grand joueur de l'histoire de leur équipe, Maurice Richard.

Affaibli par la maladie mais solide sur ses pieds, le Rocket a assisté à un concert d'éloges qui passait du prince Philip à Wayne Gretzky, hier soir, au Centre Molson. Jean Chrétien, Céline Dion, René Angélil, Gary Carter, Julie Snyder et la jeune cycliste Geneviève Jeanson sont ensuite venus rejoindre Maurice Richard et les anciens joueurs du Canadien sur l'estrade d'honneur pour la projection du premier épisode de la télé-série *Maurice Richard, l'histoire d'un Canadien*, qui sera télédiffusée le mois prochain sur les ondes de Radio-Canada.

Tout le gratin montréalais réuni pour ce vibrant hommage a salué son héros en lui réservant une longue ovation debout.

Voir **MONTRÉAL** en A2

■ Autres textes, pages. S4 et S5



PHOTO DENIS COURVILLE. La Presse  
Céline Dion et René Angélil ont remis une rondelle en or à Maurice Richard, hier soir, lors d'une soirée émouvante en l'honneur du Rocket. La comédienne qui interprétera la femme de Maurice Richard dans une télé-série diffusée en novembre, Macha Grenon, a tenu compagnie au Rocket tout au long de la soirée.

## Pacte fiscal: les négociations commencent

GILLES GAUTHIER

Le gouvernement entend avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) un blitz de négociations en vue de conclure, d'ici au 22 novembre, un pacte fiscal et une entente sur l'équité régionale.

C'est ce que déclarait hier soir la ministre des Affaires municipales, Louise Harel. Elle avait précédemment accompagné le premier ministre Lucien Bouchard lors de rencontres distinctes avec les dirigeants des deux organismes.

Les discussions porteront, a-t-elle précisé, sur une diversification des revenus des municipalités et sur des responsabilités qui pourraient leur être transférées. « Nous avons parlé de la taxe de vente du Québec et des richesses naturelles », a-t-elle ajouté au sujet des revenus.

On parle depuis longtemps de la possibilité que les villes reçoivent une partie de la TVQ. Les municipalités membres de la FQM auraient

droit pour leur part à des redevances sur les richesses naturelles, a indiqué le président de cette dernière, Florian Saint-Onge, qui a par ailleurs mentionné des transferts de responsabilités en matières de transport « intégré plutôt que scolaire », de HLM et de cours municipales.

Parlant de la facture de 375 millions que les municipalités ont payée au cours des deux dernières années, Mme Harel a déclaré que le transfert de responsabilités pourrait « contribuer à faire en sorte qu'il y ait graduellement une diminution des montants versés par les municipalités ».

La question des structures municipales sera abordée après celles du pacte fiscal et de l'équité régionale.

Le président de l'UMQ, Mario Laframboise, a salué pour sa part l'intérêt qu'a manifesté selon lui le premier ministre pour l'objectif que s'est donné son organisme de réduire de 10 % les taxes municipales sur une période de quatre

ans. Interrogée à ce sujet, Mme Harel s'est contentée de répondre: « C'est un objectif que s'est fixé l'UMQ lors de son congrès au mois d'août dernier. Réduire la charge fiscale des contribuables, c'est un objectif vraiment légitime et enthousiasmant. »

Les dirigeants de l'UMQ, a-t-elle ajouté, « ont travaillé sur divers scénarios qu'il nous ont présenté. Nous allons poursuivre des discussions intensives sur ces scénarios au cours des prochains jours ».

« Ce qui est clair, a également déclaré la ministre, c'est que l'effort municipal (de contribution) à la solidarité nationale est un effort permanent. La forme que ça doit prendre cependant, c'est bien évident qu'on est prêt à la négocier à l'intérieur d'un pacte fiscal qui pourrait être gagnant à la fois pour le monde municipal et pour le gouvernement. Ce n'est impossible ».

Voir **PACTE** en A2



## Dans la spirale colombienne

De plus en plus, l'Équateur glisse dans la spirale colombienne. Et la prise d'otages canadiens en Amazonie pourrait bien n'être qu'un épisode de la militarisation du nord-est du pays, écrit de Quito l'envoyé spécial de La Presse, Jooneed Khan.

A lire en page E6

**67**  
JOURS AVANT L'AN 2000

**INDEX**

Petites annonces

- index C2
- immobilier C2 et C3
- marchandises C3
- emplois C3
- automobile C3 à C5

- affaires D10
- Arts et spectacles E1 à E5
- horaire spectacles E2
- horaire télévision E3
- Bandes dessinées C4
- Bridge C8
- Cyberpresse B4
- Décès C7
- Économie D1 à D18
- Êtes-vous observateur? C2

- Feuilleton C5
- Horoscope C8
- Laval A10
- Loteries A2 et A5
- Monde C1, E6 et E7
- Mots croisés C4 et S10
- Mot mystère C5
- Opinions B3
- Politique B1, B5 à B7
- Rive-Sud A8
- Tabloid Sports
- Réjean Tremblay S5

**ÉDITORIAL**

Vandalisme ou liberté d'expression?  
- Pierre Gravel  
page B2

**MÉTÉO**

Quelques averses  
Max. 10, min. 2  
cahier Sports  
page 16



## Suites de la une

## Pacte fiscal: les négociations commencent

PACTE / Suite de la page A1

« L'effort est permanent parce que si chacun qui a contribué à atteindre le déficit zéro reprenait sa mise, les députés par exemple qui ont baissé leur salaire de 6 %, les employés de l'État, etc., on se retrouverait avec le même niveau d'endettement qu'avant. Il n'est pas question de ça mais de se réorganiser ».

D'autre part, le pacte fiscal sera mis en place « en anticipant les choix de structures », qui feront l'objet selon elle d'un débat de société.

Le maire Pierre Bourque, qui veut faire disparaître la facture, qui coûte 46,8 millions annuellement à Montréal, est-il rassuré par la discussion d'hier? « On verra le 22 novembre. S'il n'y avait pas une lueur d'espoir, on ne continuerait pas à négocier. »

## CALL-NET

## Précision

■ Une erreur s'est glissée dans le tableau accompagnant le profil boursier de Call-Net, publié hier dans le cahier Économie. Les analystes s'attendent à ce que l'entreprise de téléphonie interurbaine génère une perte, et non un profit, de 296 millions au terme de l'exercice en cours.

MONTRÉAL / Suite de la page A1

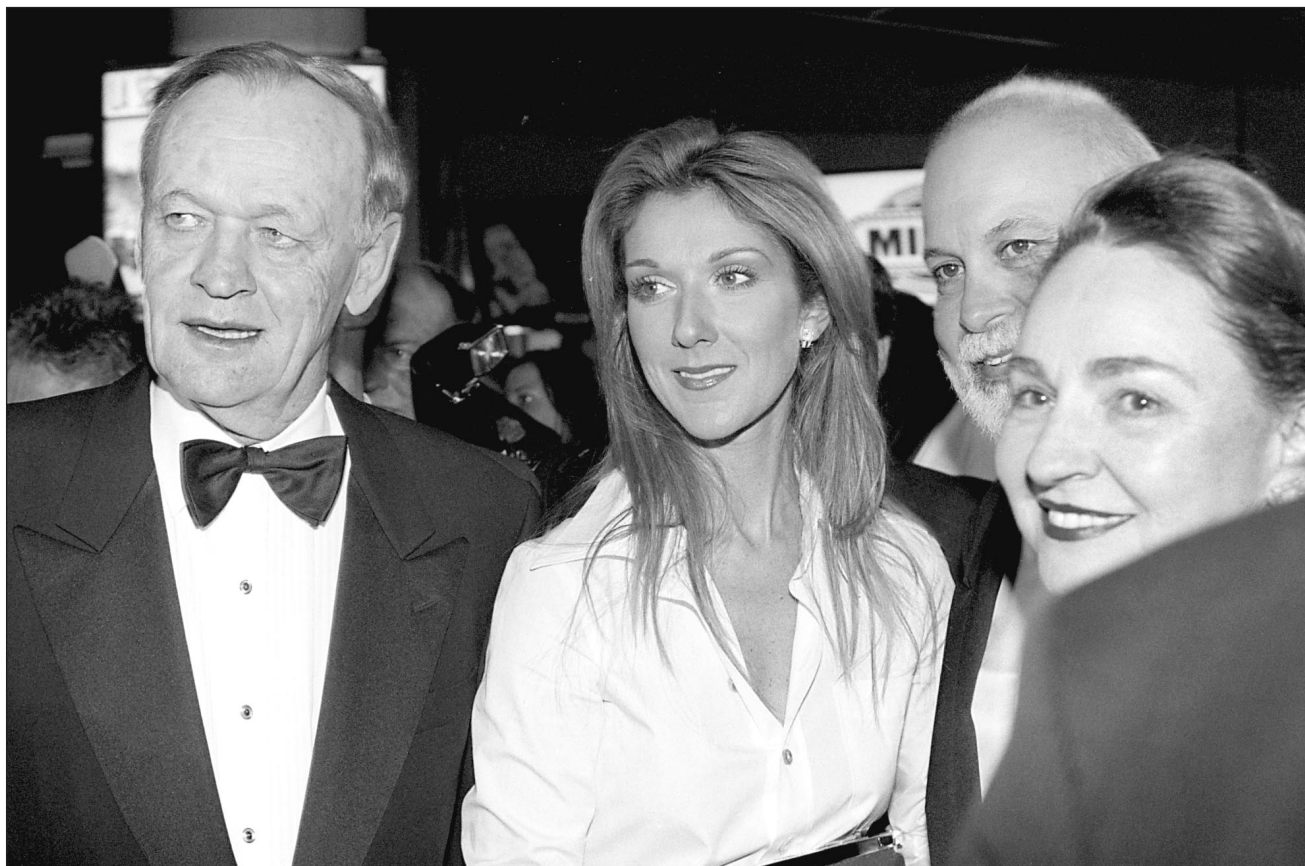
Au bras de la comédienne Macha Grenon ( qui interprétera sa femme dans la télé-série ), Maurice Richard a répondu à la foule de brefs gestes de la main. Même s'il a reçu sa part d'hommages au cours de la dernière année, le Rocket a paru ému.

Jean-Claude Lord, qui a réalisé la partie fictive de la télé-série, racontait avant la projection que filmer la vie de Maurice Richard représentait un défi de taille. « C'est rare qu'on réalise un documentaire sur une légende vivante. Il s'agit d'un projet à la fois stimulant et éprouvant par son envergure, d'autant plus qu'il n'a jamais vu les séquences de fiction avant ce soir. Mais je suis confiant, car sa famille a trouvé que nous n'avions pas triché », a confié le cinéaste qui assistait au match du Canadien au Forum le soir de la fameuse émeute causée par la suspension de Maurice Richard, en 1955.

L'ancien coéquipier de Richard, Phil Goyette, se souvient encore de la détermination. « Dans ses yeux, on pouvait lire sa volonté, sa force, son effort. Il était notre modèle sur la glace comme dans la vie. Nous, on espérait seulement le suivre », raconte-t-il.

Dollard Saint-Laurent, qui a joué à ses côtés pendant huit saisons, estime qu'il est le meilleur joueur d'équipe avec lequel il a évolué. « Il nous forçait à nous défoncer chaque soir, dit-il. Même quand nous étions échangés à une autre équipe, sa rage de vaincre nous atteignait encore. »

Le producteur de la télé-série et amateur de la soirée, Robert-Guy Scully, a noté la discipline et la volonté exemplaire de M. Richard, un



Tout le gratin montréalais a tenu à saluer Maurice Richard, hier soir, au Centre Molson. Parmi les invités d'honneur, Jean Chrétien et sa femme Aline, ainsi que Céline Dion et René Angeliil.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

avis que partage le sprinter Bruny Surin. « Souvent lorsque les athlètes prennent leur retraite, leur aura diminue et la légende s'efface, explique-t-il. Mais Maurice, lui, est toujours demeuré un être spécial, un homme apprécié par son peuple. Et ça, c'est le top que peut atteindre un athlète dans sa vie. »

Outre Bruny Surin et les joueurs du Canadien, plusieurs personnalités

du monde sportif ont assisté à l'événement, dont le boxeur Éric Lucas. De nombreux comédiens, humoristes, chanteurs, politiciens et hommes d'affaires étaient également présents. Le premier ministre Lucien Bouchard brillait par son absence, tout comme le maire de Montréal Pierre Bourque.

Quant à l'actuel président du Canadien, Pierre Boivin, qui était as-

sis juste devant son prédécesseur Ronald Corey, il a dit espérer qu'une soirée comme celle d'hier perpétue la légende du Canadien. « Les athlètes comme Maurice Richard transcendent plusieurs générations. Leur passé glorieux ne nous rend pas la tâche tellement facile aujourd'hui, mais leur légende et leur image, elles, continuent de jaillir sur notre équipe. »

## Payne Stewart meurt dans son avion en dérive

PAYNE STEWART / Suite de la page A1

En général, le pilote engage le pilotage automatique peu après le décollage, se contentant de vérifier les paramètres de vol. L'appareil est alors programmé pour voler sur un cap constant à une altitude fixe pour un segment du vol donné.

Après la perte de contact radio, les contrôleurs aériens ont donné l'alerte. Des avions de chasse F-16 de l'armée de l'Air ont décollé et rejoint l'appareil à moins de 20 mètres pour tenter d'établir un contact visuel avec les pilotes mais sans succès.

Selon les militaires qui ont encadré l'appareil en vol, du givre était visible sur les vitres, ce qui semble indiquer que l'avion avait perdu sa pressurisation.

À l'altitude de croisière de 45 000 pieds (13 716 mètres) à laquelle il volait, il est impossible de survivre plus de quelques secondes sans oxygène.

Quatre heures après son décollage, l'avion s'est finalement écrasé, vraisemblablement après avoir épuisé son carburant, dans une zone agricole du Dakota du Sud.

Le président Bill Clinton a été informé qu'un avion, apparemment hors de contrôle, survolait les États-Unis, a indiqué la Maison-Blanche. Le chef de l'exécutif peut ordonner qu'un avion soit abattu s'il menace de s'écraser sur une zone fortement habitée.

M. Clinton, qui est lui-même golfeur, a exprimé ses condoléances. « Je suis très peiné par la perte de Payne Stewart, qui a fait une carrière remarquable. Il a eu un impact important sur ce sport et a fait un retour remarquable ces dernières années. »

Une enquête a été ouverte sur les causes de l'accident par le Bureau national de la sécurité des transports (NTSB) et le FBI.

Aussitôt prévenue, la société Bombardier, de Montréal, propriétaire du fabricant de jets d'affaires Learjet depuis juin 1990, a dépêché un inspecteur sur les lieux de l'accident. Ce dernier

n'avait pas encore fait part de ses premières constatations au moment de mettre sous presse hier soir.

Catherine Chase, porte-parole de Bombardier Aéronautique, n'était pas en mesure de dire hier s'il s'agit du premier accident mortel impliquant un Learjet 35. « Mais question sécurité, cet appareil a une très bonne feuille de route », a-t-elle assuré.

Learjet a fabriqué ce biréacteur de 1974 à 1993, date à laquelle cet avionneur du Kansas l'a remplacé par un nouveau modèle, le Learjet 31. Sunjet Aviation, de Sanford, en Floride, avait acquis l'appareil mis en cause par cet accident en 1976, soit il y a 23 ans.

Ce bimoteur à réaction peut emporter huit passagers et deux membres d'équipage à la vitesse de 836 km/h. Il possède un rayon d'action de 3540 km. Les quelque 670 Learjet 35 fabriqués jusqu'ici ont décollé environ 3,4 millions de fois et cumulent 4,13 millions d'heures de vol.

18 367 014\$  
Merci!  
Objectif 34,5 millions  
Centraide du Grand Montréal  
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261  
PRÉTONS MAIN-FORTE

Pour faire le point sur l'actualité  
LISEZ LE CAHIER Plus  
CHAQUE SAMEDI DANS La Presse

## La Presse

Renseignements : (514) 285-7272  
Abonnement : (514) 285-6911  
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039  
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30  
Samedi de 7 h à midi  
Dimanche de 7 h à 11 h  
Rédaction : (514) 285-7070  
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111  
Télécopieur : (514) 848-6287  
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces  
Détailants : (514) 285-6931  
National, TéléPlus : (514) 285-7306  
Carrières et professions,  
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité  
Grandes annonces : (514) 285-6892  
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,  
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.  
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -  
Contrat de vente numéro 0531650  
Port de retour garanti. (USPS003692)  
Champlain N.Y. 12919-1518.

## LOTERIES

La quotidienne  
à trois chiffres : 237  
à quatre chiffres : 9133

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métré Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;
- à Amos: théâtre Des Eskers, 152, 14<sup>e</sup> Avenue Est, de 13 h à 20 h. Objectif: 525 donateurs;
- à Rivière-des-Prairies: CLSC, 8655, boul. Perras, de 14 h à 19 h. Objectif: 110 donateurs;
- à Notre-Dame-du-Bon-Conseil: centre communautaire, 541, rue Ducharme, de 14 h 30 à 20 h. Objectif: 100 donateurs;
- à Brigham: salle des loisirs, 100, avenue du Parc, de 14 h 30 à 19 h 30. Objectif: 90 donateurs;
- à Saint-Laurent: collège Vanier, cafétéria Jake, 821, boul. Sainte-Croix, de 10 h à 16 h. Objectif: 100 donateurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Histoires de filles et de mode

■ Trois filles, une même passion (l'animation) et un sujet (la mode). Tel est, en résumé, l'essentiel du cahier Mode de demain. Sophie Durocher à la barre des *Choix de Sophie*, Isabelle Maréchal (notre photo) au centre des *Copines d'abord* et Stéphanie Allaire au cœur du *Bonheur est dans la télé* ont discuté mode, image, télé, crédibilité, sensualité, décolleté et shopping avec notre collaboratrice Lucie Lavigne.

## QUESTION DU JOUR

La Presse  
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?  
Répondez à la question du jour:  
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;  
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Selon vous, les pluies abondantes du mois d'octobre annoncent-elles un hiver plus enneigé que d'habitude?

La loi antitabac entre en vigueur le 17 décembre prochain. Appréhendez-vous des heurts?  
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 53 %  
Non: 47 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Elle fait tourner les têtes.

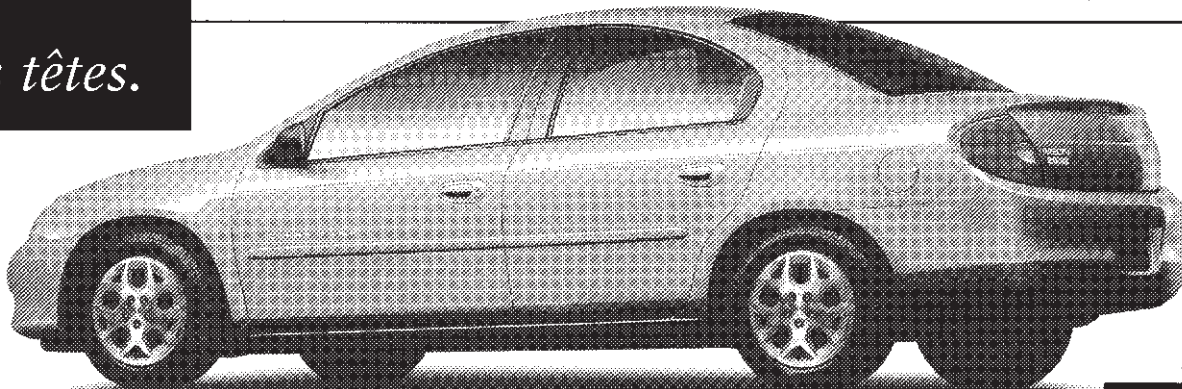
LA NEON 2000.

Pour ceux qui recherchent quelque chose d'un peu plus sophistiqué.

- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Roues de 15 po en aluminium
- Châssis pour 4 disques compacts au tableau de bord

Ajoutez la transmission automatique pour seulement 8 \$\* de plus par mois.

\* Tarifs mensuels de 219 \$ établis d'après la Neon 2000 21D + RDW + WJA et de 227 \$ d'après la Neon 2000 22D + RDW + WJA. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Le locataire est responsable de l'exécution de kilométrage après 100 800 kilomètres, au taux de 12¢ le km. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à [www.daimlerchrysler.ca](http://www.daimlerchrysler.ca).



219\$<sup>†</sup>  
PAR MOIS

Location, terme de 48 mois. Comptant initial de 2 530\$.  
Aucun dépôt de sécurité. Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler - Dodge - Jeep inc.

CHRYSLER NEON 2000



le génie exprimé avec passion

# Île de Montréal

L'EXPRESS  
DU MATIN



## Pitre libéré

■ La juge Lise Gaboury, de la Cour du Québec, a accepté hier de remettre en liberté conditionnelle Serge Pitre, 39 ans, accusé de conduite avec les facultés affaiblies causant la mort et de conduite dangereuse causant la mort. L'auto conduite par Pitre, déjà trouvé deux fois coupable de conduite en état d'ébriété, a heurté mortellement jeudi soir Mylène Carignan-Lesage, 15 ans, à Repentigny. La quantité d'alcool dans le sang de Pitre était de 130 milligrammes par 100 millilitres de sang, alors que la limite permise pour conduire un véhicule est de 80 milligrammes. Pitre reviendra au palais de justice de Joliette le 16 novembre pour connaître la date de son enquête préliminaire.

## Évasion d'un détenu

■ Pierre Pasquini, 44 ans, s'est évadé vendredi dernier de l'établissement à sécurité minimale Sainte-Anne-des-Plaines. Il purge depuis le 17 février 1993 une sentence de huit ans et quatre mois pour trafic de stupéfiants, possession de stupéfiants, vol qualifié et complot. Il mesure 1 m 77, il pèse 85 kg; il a les cheveux bruns et les yeux bleus. Il n'est pas considéré comme dangereux.

## Fuite d'uranium

■ Une fuite d'uranium a provoqué l'évacuation d'une quinzaine de personnes, hier soir, dans un secteur industriel de l'aéroport de Dorval. L'incident s'est produit lorsque des employés transportaient un baril contenant des tubes de ce produit dangereux. Un de ces tubes s'est brisé lorsqu'un baril est tombé. Les pompiers arrivés sur les lieux ont immédiatement ordonné l'évacuation des lieux. Selon un porte-parole d'Urgence Santé, le taux de radiation était supérieur à la normale mais ne représenterait cependant pas un danger pour les personnes qui ont été exposées.

## Coïncé par le fisc

■ Mahmoud Abdelgawad, de Montréal, a été reconnu coupable devant la Cour du Québec aux accusations d'avoir autorisé les sociétés C.E.T. 2000 et Planification, Management et Emploi à commettre des infractions qui ont consisté à ne pas remettre au ministère du Revenu la taxe de vente du Québec que ces sociétés ont perçue sur leurs ventes pour un montant de 227 386 \$. M. Abdelgawad a également été déclaré coupable d'avoir autorisé ces mêmes sociétés à omettre de remettre des cotisations à titre d'employeur en vertu de la Loi de la Régie de l'assurance-maladie du Québec pour un montant de 96 735 \$, ainsi que des cotisations en vertu de la Loi sur le Régime des rentes du Québec pour un montant de 86 939 \$. Ces infractions ont été commises au cours des années 1995 et 1996. M. Abdelgawad a été condamné à des amendes totalisant 495 851 \$.

## Mort d'un détenu

■ Laurier Prescott, détenu de l'établissement La Macaza, pénitencier fédéral à sécurité moyenne, a été trouvé inconscient dans sa cellule dimanche après-midi. Il a été transporté à l'hôpital où son décès a été constaté. Âgé de 41 ans, Prescott était incarcéré depuis le 31 octobre 1994 et purgeait une sentence de dix ans pour agression sexuelle armée, séquestration, menaces de mort et enlèvement. Une enquête du coroner aura lieu pour déterminer la cause du décès.

## 200 personnes au vote par anticipation

■ Près de 200 personnes ont voté dimanche par anticipation au référendum sur l'autonomie de l'Île-des-Soeurs, qui est toujours rattachée à Verdun. Ce scrutin est organisé par la Coalition des résidents pour l'autonomie de l'Île-des-Soeurs (CORA). C'est dimanche que la grande majorité des 10 000 insulaires habilités à voter seront appelés à répondre à la question suivante : « Êtes-vous favorable à ce que l'Île-des-Soeurs devienne une municipalité indépendante ? ». Les bureaux de vote seront ouverts de 9 h 30 à 20 h 30 à l'école primaire de la rue de Gaspé.

# Les vandales courent toujours

Le nettoyage des quatre dernières stations touchées aura coûté 84 000 \$

ISABELLE HACHEY

S'il n'y a déjà plus de traces de graffitis dans les trois stations de métro qui ont goûté à la bombe aérosol en fin de semaine, il semble bien que les vandales, eux, courent toujours.

Trois jeunes de 16 à 17 ans ont été arrêtés vers 4 h dimanche, après avoir été vus à l'oeuvre par un chauffeur de taxi dans le tunnel Georges-Vanier, à Montréal. Mais rien n'indique, pour l'instant, qu'ils soient les tagueurs du métro.

Le nettoyage des stations Côte-des-Neiges, Université-de-Montréal et Édouard-Montpetit, couvertes de graffitis dans la nuit de samedi à dimanche, aura coûté 30 000 \$ à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM). Celui de la Place-des-Arts, qui n'a pas été épargnée la semaine dernière, coûtera 54 000 \$ et n'est pas encore complètement terminé.

Cette surenchère, qui ne semble pas vouloir prendre fin, risque de grever le budget de la STCUM. L'an dernier, la société a consacré pas moins de 1,5 million à effacer les graffitis qui recouvraient les murs de son réseau.

## On ne peut pas mettre des caméras partout

La facilité avec laquelle les tagueurs pénètrent dans les stations au cours de la nuit soulève certaines questions sur la sécurité dans le métro. Malgré la présence de caméras installées à certains endroits « stratégiques », la STCUM n'a pu capter aucune image des graffiteurs, qui ont pourtant peinturluré les murs de cinq stations depuis une semaine.

Mais selon Odile Paradis, porte-parole de la STCUM, le problème est incontournable. « Il ne faut pas mêler les choses. Nous ne faisons pas face à des criminels dangereux, dit-elle. Nous



Le personnel d'entretien de la STCUM a du pain sur la planche. Depuis une semaine, les «œuvres» des graffiteurs sur les murs de cinq stations de métro ont déjà coûté près de 100 000 \$ en nettoyage.

avons 65 kilomètres à parcourir. On ne peut pas mettre des caméras partout, c'est impossible ! »

Bloquer tous les accès au métro sous-terrain est également irréalisable. « Il est absolument essentiel d'avoir des bouches d'aération, sinon les gens suffoqueraient ! Et certains trous d'homme des réseaux d'Hydro-Québec et de Bell Canada donnent accès aux stations de métro. Les gens s'infiltraient dans les canaux urbains. C'est comme cela partout. Des gens vivent même dans le métro de New York, à l'insu des autorités ! »

M<sup>me</sup> Paradis se dit confiante que les graffiteurs en auront bientôt assez de leur petit jeu, ou du moins se choisiront une autre cible — qui pourrait être encore plus dangereuse, question de faire monter les enchères. Les stations de métro sont prises pour cibles depuis quelques jours parce que les gangs de graffiteurs sont en pleine compétition, explique-t-elle. C'est à qui obtiendra le plus de visibilité.

Et M<sup>me</sup> Paradis a confié que la STCUM cesserait dorénavant de donner des entrevues sur le sujet aux médias...

# Graffiteur repent

Patrick a laissé la rue pour le Café Graffiti

ISABELLE HACHEY

« **L**e «graf», c'était ma raison de vivre. C'était comme une drogue. La poussée d'adrénaline que ça procure quand tu sautes devant un train en marche pour fuir les policiers, ou en plein milieu de l'autoroute, ou encore du haut d'un building... »

Patrick, 22 ans, a été graffiteur « actif » de 16 à 18 ans. Dans le milieu, tout le monde connaissait son pseudonyme, qu'il peinturlurait partout où il le pouvait, parfois même au risque de sa vie. Il ne faisait que ça. « Je m'étais même trouvé un emploi de nuit pour m'habituer à la vie nocturne et faire des grafs pendant mes congés ! »

Patrick travaille maintenant au Café Graffiti, un organisme communautaire de l'est de Montréal, à des projets qu'il juge dorénavant plus constructifs. Il tente notamment de mettre sur pied une « galerie urbaine » dédiée aux graffiteurs, près de la station de métro Saint-Laurent.

« C'est bien d'obtenir une certaine reconnaissance, mais ça ne mène nulle part, finalement. C'est mettre de l'huile sur un feu que tu allumes toi-même ! J'avais besoin d'un peu de stabilité, et de me consacrer à la peinture », explique Patrick, qui a déjà participé à trois expositions de graffitis... sur toile.

Au Café Graffiti, tous les jeunes connaissent Castro et sa bande, qui font les manchettes depuis quel-



Comme Mathieu, de nombreux graffiteurs n'endossent pas les actes de vandalisme commis dans le métro de Montréal au cours des derniers jours.

ques jours grâce à leurs récents « exploits » dans les stations de métro de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM).

## Pas plus de 19 ans

Première surprise : le fameux Castro n'a pas plus de 19 ans. Son copain Damo, dont l'énorme signature, griffonnée sur un mur de la station Côte-des-Neiges, a fait la première page des journaux hier, n'a que 16 ans. Avec une poignée

d'autres jeunes tagueurs téméraires, ils forment un noyau dur de jeunes, rebelles à la société, qui ne s'arrêtent devant rien pour apposer leur tag dans les endroits les plus dangereux.

Deuxième surprise : Castro et sa bande sont loin de faire l'unanimité parmi les graffiteurs — on en compterait trois à quatre cents à Montréal, dont une trentaine de « professionnels » — et ne suscitent guère d'admiration. « Je n'endosse pas du tout ce qu'ils font, dit Ma-

thieu. Ils n'ont pas d'autres buts que de dépenser l'argent des contribuables et de s'afficher publiquement. » Pour ceux qui pensent comme lui, le graf est un art véritable, qu'on ne peut se permettre de gribouiller en vitesse, de peur de se faire pincer.

Il ne faut pas minimiser l'importance du phénomène, dit pourtant Davis, un jeune D.J. récemment débarqué de France. « Il y a quelques années, il y a eu une explosion de graffitis à Paris. Le métro et tous les musées, y compris le Louvre, y sont passés. Un moment donné, il faut que ça pète, que les gens comprennent qu'il y a un malaise. Que les jeunes ont des problèmes et se sentent incompris », dit Davis, qui estime que les graffitis ont provoqué une certaine prise de conscience en France.

Depuis plus de deux ans, le Café Graffiti vient en aide aux jeunes de la rue. Les responsables, des travailleurs sociaux, tentent de canaliser leur talent en organisant une quarantaine d'activités par an, comme des expositions, des murales et une participation au Salon Peps-jeunesse.

Mais le plaisir n'est-il pas de défier l'autorité, justement, en agissant dans l'illégalité ? « Ils recherchent plutôt l'intensité, corrige Raymond Viger, directeur de l'organisme. Or, être poursuivi par des policiers, c'est intense, mais ça dure seulement 15 minutes. Alors que participer à une exposition, ça dure beaucoup plus longtemps, et c'est tellement plus bénéfique pour eux ! »

# Trois mois de prison avec sursis pour la gardienne qui a mordu deux enfants

YVES BOISVERT

Une ex-proprétaire de garderie qui a mordu deux enfants « pour leur apprendre à ne plus mordre » s'est fait infliger hier une peine de trois mois de prison, mais avec sursis, par le juge Robert Sansfaçon, de la Cour du Québec, au palais de justice de Montréal.

Kim Nguen, 37 ans, était propriétaire d'une garderie (maintenant fermée) dans Côte-des-Neiges qui s'appelait « les petits amis de Tat ». En décembre 1996 et en février 1998, les parents de deux petits garçons de 18 mois ont découvert des marques rouges de dentition sur l'avant-bras dans un cas et sur une fesse dans un autre cas. Les marques sont restées environ deux semaines.

Des éducatrices ont révélé avoir obtenu des confessions de Nguen, qui a dit vouloir donner l'exemple à ces enfants qui avaient la mauvaise habitude de mordre leurs camarades.

L'accusée a toujours nié devant la cour et dit que les éducatrices voulaient se venger d'elle car elle tardait à les payer. De fait, elle a été condamnée pour fraude pour avoir fait des chèques de paie sans provision et a fait des travaux communautaires pour cela, cet hiver.

Le juge a noté deux facteurs aggravants : les victimes sont des enfants, donc particulièrement vulnérables ; et il s'agit d'un abus de confiance d'une personne en autorité.

Selon le rapport psychologique, Nguen, qui a subi deux échecs importants (l'abandon de son cours de médecine et sa séparation) ne peut avouer les gestes, car « ce serait un autre échec ».

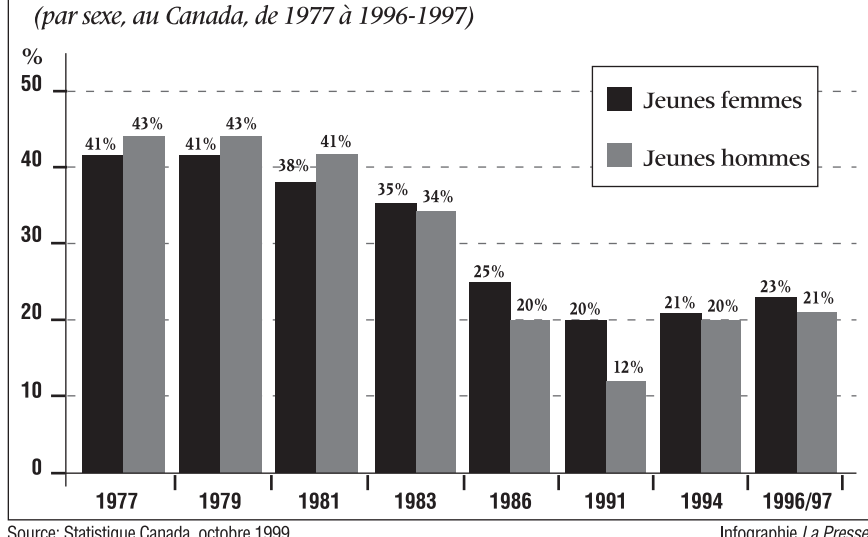
Le juge ne craint pas de récidive et ne croit

pas la femme dangereuse, mais déplore cette apparente absence de remords. On ne note pas de séquelles permanentes chez les enfants, d'autre part, et Nguen a perdu sa garderie et n'a aucun emploi.

Le juge note que même si les gestes sont totalement inacceptables, elle les a faits non pas gratuitement, pour blesser les enfants, mais pour l'exemple. D'autre part, plusieurs parents ont témoigné pour dire qu'ils étaient pleinement satisfaits des services offerts par cette garderie et du travail de Nguen.

Nguen devra effectuer 60 heures de travaux communautaires pendant les trois mois où elle sera détenue « dans la collectivité ». Elle doit également entreprendre une thérapie, ce qu'elle accepte volontiers, et respecter un couvre-feu de 21 h à 6 h. Elle ne pourra être en présence d'enfants de moins de sept ans sans accompagnement pendant ces trois mois.

**Proportion des jeunes de 15 à 19 ans qui fument des cigarettes quotidiennement**  
(par sexe, au Canada, de 1977 à 1996-1997)



Source: Statistique Canada, octobre 1999

Infographie La Presse



PHOTO PC  
**Une coalition d'organismes antitabac demande aux gouvernements fédéral et provinciaux du Québec et de l'Ontario de hausser les taxes sur la tabac, question de le rendre moins populaire chez les jeunes.**

# Les taxes sur le tabac plus basses au Canada qu'ailleurs

ANDRÉ NOËL

Les cigarettes sont moins taxées au Canada que dans la plupart des pays industrialisés, si bien que les jeunes sont de plus en plus nombreux à développer une dépendance au tabac, affirme un rapport diffusé hier par les groupes antitabac.

Les fumeurs qui achètent un paquet de 25 cigarettes payent des taxes de 8,39 \$ au Royaume-Uni et de seulement 2,10 \$ en Ontario et de 2,22 \$ au Québec. Parmi les 15 pays qui ont fait l'objet de l'enquête, seule l'Espagne impose moins de taxes (1,77 \$), ainsi qu'une minorité d'États américains.

« Les prix continueront à augmenter aux États-Unis, accroissant ainsi la possibilité de hausser les taxes au Canada », soulignent les groupes, c'est-à-dire la Société canadienne du cancer, la Coalition québécoise sur le contrôle du tabac, l'Association pour les droits des non-fumeurs et Médecins pour un Canada sans fumée.

La coalition antitabac réclame une hausse des taxes de 10 \$ la cartouche de 200 cigarettes en Ontario, au Québec et dans les Maritimes : cinq dollars du gouvernement fédéral et cinq dollars des gouvernements provinciaux.

Le but : retrouver le niveau de taxes d'avant 1994. Cette année-là, les taxes ont été diminuées de façon draconienne dans les provinces du centre et dans les Maritimes pour éliminer la contrebande, laquelle était alimentée par l'industrie du tabac.

Les résultats ont été désastreux, affirme le rapport de la coalition intitulé *Une recension des dommages*. Selon de récentes données de Statistique Canada, la proportion de jeunes hommes âgés de 15 à 19 ans fumant tous les jours a presque doublé de 1991 à 1997, passant de 12 % à 21 % (la hausse a été moins prononcée chez les jeunes femmes). Or, les prix élevés des cigarettes

constituent l'élément le plus dissuasif chez les jeunes. Les adolescents ont moins d'argent que les adultes. Ils y pensent à deux fois avant de dépenser 9,75 \$ pour s'acheter un paquet, comme en Angleterre.

Les jeunes constituent la clientèle cible des compagnies de cigarettes. Celles-ci savent que 90 % des gens commencent à fumer avant l'âge de 18 ans. « C'est quand ils sont jeunes qu'il faut accrocher les clients à la nicotine », a dit François Damphousse, de l'Association pour les droits des non-fumeurs.

Le rapport estime que le gouvernement fédéral a perdu au moins 2,87 milliards en cinq ans et que les cinq provinces qui ont baissé les taxes ont perdu près de deux milliards. En même temps, les profits des compagnies ont augmenté de 1,3 milliard.

Une forte augmentation des taxes ne risque-t-elle pas de relancer la contrebande? Non, répond la coalition. Les cigarettes sont beaucoup plus chères dans les États améri-

cains frontaliers comme New York qu'au Québec et en Ontario. La police par ailleurs prouvé qu'elle pouvait empêcher la contrebande dans les provinces où les taxes sont restées élevées, comme Terre-Neuve.

Les fabricants de cigarette sont sous enquête pour leur rôle dans la contrebande en 1994, ce qui les place sur la défensive. « Comme l'ont fait ressortir plusieurs causes criminelles aux États-Unis, l'industrie du tabac a fait davantage que simplement remplir les commandes de cigarettes canadiennes passées par les grossistes américains », note le rapport.

Pour dissuader complètement les compagnies d'approvisionner les réseaux de contrebande, le gouvernement fédéral devrait augmenter la taxe à l'exportation de 12 \$ par cartouche et supprimer les ventes de tabac hors taxe. La Coalition souligne que ses propositions n'ont rien de révolutionnaires : la Banque mondiale elle-même suggère aux gouvernements de hausser les taxes pour contrer le tabagisme.

# la Baie

La beauté... sa muse,  
les soins de la peau...  
sa mission!

Shiseido vous invite à participer à  
l'événement exclusif Beauté globale à  
**la Baie, rue Sainte-Catherine O.**

Durant trois jours seulement...  
le jeudi 28 octobre,  
le vendredi 29 octobre  
et le samedi 30 octobre.

## SHISEIDO

**Vous avez le choix...**

Découvrez le maquillage dernier cri automnal « Une étude en contrastes » conçu par Miyako Okamoto. L'équipe Shiseido sera sur place pour recréer des maquillages inspirés d'événements mode à Paris, Milan, Tokyo et New York. Prenez rendez-vous pour votre maquillage personnalisé de Shiseido.

Faites analyser votre épiderme par l'un de nos experts qui, en quelques minutes, et à l'aide de notre appareil haute techno *Multi-Micro Sensor* vous révélera votre type de peau et sa texture tout en vous montrant les signes apparents de vieillissement.

**OU...**

dites adieu au stress, grâce aux bienfaits d'un massage RX offert par un spécialiste de notre équipe Shiseido.

Ne manquez pas cet hommage sans précédent à la beauté globale et au bien-être.

Téléphonez aujourd'hui au comptoir **SHISEIDO**  
de la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest  
au (514) 281-4422, poste 2643 pour réserver  
votre maquillage et/ou votre massage.

**Pour un temps limité...** à l'achat de 38 \$ ou plus de produits Shiseido, vous recevrez, en prime, la trousse de soins Beauté globale exclusive.

### Revitalisation signée SHISEIDO à la Baie

milles de récompense  
**Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des AIR MILES<sup>md</sup>.**

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES<sup>md</sup> International Holding N.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. Employé seul, AIR MILES<sup>md</sup> signifie milles de récompense AIR MILES<sup>md</sup> à moins que le contexte n'implique autre chose.

Reportage publicitaire

## Chronique

### MIC - Montréal

#### Produire autrement

André Labrie, directeur régional

**É**conomie de l'information, économie du savoir, économie numérique... Peu importe le nom qu'on lui donne ou lui donnera, dans la " nouvelle " économie, le changement est la règle et l'innovation et la qualité sont les clés du succès. Aujourd'hui, comme l'affirmait le p.-dg de British Telecom, " aucune entreprise ne peut se payer le luxe du statu quo ".

**Un programme amélioré**

Il vous faut donc produire autrement. Pour vous aider à adopter les nouvelles pratiques de production et de gestion - et leurs technologies sous-jacentes -, qui vont vous permettre d'être flexibles et de continuer à innover et à vous améliorer, le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) a bonifié, cette année, son programme IMPACT PME. Le but : augmenter votre capacité à répondre rapidement aux besoins changeants de vos clientèles et à leur offrir des produits et des services novateurs et de qualité, et ce, par des méthodes et des processus garantissant les meilleurs coûts.

Maintenant, en plus de soutenir l'embauche de personnel spécialisé relié à vos projets d'innovation et la réalisation de vos activités d'exportation, nous appuyons financièrement vos projets de planification et d'implantation de pratiques avancées de gestion. Vous pouvez avoir recours à des services-conseils externes pour l'établissement, au départ, d'un diagnostic sur la gestion des opérations de votre entreprise, y compris un plan d'action visant à améliorer votre compétitivité. Nous remboursions, jusqu'à un maximum de 10 000 \$, 50 % des dépenses admissibles.

**Pour prendre les devants**

Si vous désirez améliorer votre temps de réponse, éliminer le gaspillage, réaliser des économies de gamme, la planification et l'implantation d'un système à valeur ajoutée dans votre entreprise sont la solution. Grâce à un nouveau modèle organisationnel et à l'adoption simultanée de pratiques de gestion de classe mondiale et de technologies avancées, vous vous assurez d'une contribution valorisée de chaque membre de votre entreprise et de plus de souplesse lors de la production. Et vous prenez ainsi les devants face à vos concurrents, locaux ou internationaux.

Votre processus permanent d'amélioration et d'innovation peut aussi se traduire par la réalisation d'un transfert de technologies, l'implantation d'un système de veille stratégique, d'un programme de gestion de la qualité ou la planification d'un projet de recherche - développement. Les frais de consultation pour chacune de ces activités sont maintenant admissibles à une contribution financière du MIC pouvant atteindre 50 % des dépenses admissibles, et ce, jusqu'à un maximum de 15 000 \$. L'aide totale, y compris le plan d'action, ne peut cependant dépasser 30 000 \$ par année par entreprise.

Nous vous aidons à réaliser vos objectifs d'innovation, d'amélioration de la qualité, de production à valeur ajoutée et d'exportation. Pour plus de renseignements, communiquez avec nous par téléphone, (514) 982-5000, par télécopieur, au (514) 875-9915, ou par courrier électronique aux adresses suivantes : jean.lefebvre@mic.gouv.qc.ca ccilce.desy@mic.gouv.qc.ca

2786520

**Québec**   
Industrie et  
Commerce

# Échanges épiscopales

**D**eux récentes chroniques sur l'éducation — « La liberté racontée aux enfants » et « La vie n'est pas une activité parascolaire » — m'ont valu un abondant et favorable courrier qui illustre, le plus souvent de l'intérieur de l'école, les dérives du pédagogisme que je dénonçais dans ces chroniques.

Mais d'abord la lettre dissidente d'un prof fâché, qui me dit, je résume : « OK, je comprends que trois chroniques par semaine ça revient vite et que l'éducation est un sujet en or pour un chroniqueur, mais dis-moi, Foglia, qu'est-ce que tu connais là-dedans ? »

Petit détail : la lettre était truffée de fautes, le genre de faute que ne devrait pas faire un élève de secondaire trois.

Je lui ai fait une réponse « personnelle » dans laquelle je m'étonnais qu'un prof écrive des pommes de terres avec un « s » à terre, il vient de me renvoyer, à son tour, un courriel triomphant :

« Foglia, bougre de con, je suis professeur d'anglais ! »

Et bien voilà qui éclaire tout ! Toutes mes excuses mon vieux.

En effet, pourquoi un prof d'anglais (francophone) devrait-il savoir écrire en français ? Demande-t-on à un prof de maths d'être capable de jouer au basketball ?

C'est d'une logique imparable qui vous démontre, madame, pourquoi votre garçon lit et écrit si mal en français comme en anglais. Mais consolez-vous, il est sûrement très bon au basketball.

■■■

**OPTION TANGO** — « C'est pire que tu le penses », m'écrit Michel D., conseiller syndical à Lachenaie, le parascolaire n'est plus « para », n'est plus à côté, il est intégré à l'enseignement.

Il suffisait d'y penser : les enfants n'aiment pas l'école ? On va déguiser l'école en centre de loisirs ! L'option basket, l'option hockey, l'option ski... 27 journées complètes,

15 % de l'année scolaire. C'est pas beau ça ? On peut obtenir son diplôme de moniteur de ski à la fin du secondaire. Et on n'est pas en reste au primaire où on a « l'école de jonglerie »...

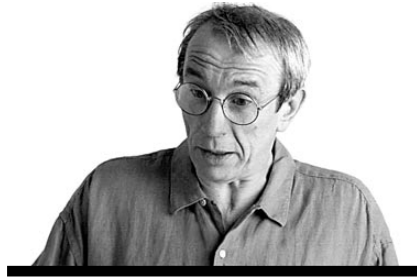
À ma commission scolaire, on dit que l'école doit être à l'ÉCOUTE DES BESOINS DES PARENTS!!! Un jour, l'ancien directeur général nous avait souligné, lors d'une rencontre, que ces parents justement, pratiquaient par milliers la danse sociale et on a eu peur un peu de voir émerger une nouvelle option : l'option tango. Mais ouf, notre directeur général est parti. Il a été nommé sous-ministre à l'Éducation.

■■■

**PAUVRES PETITS** — Je suis une jeune enseignante au primaire, et je suis la première à déplorer que nous devions sans cesse camoufler les apprentissages dans des jeux ou des projets spéciaux. Je me démène à faire la clown sous prétexte que c'est pédagogique. J'aimerais mieux enseigner, mais on me dit que si je le fais, « les pauvres petits » vont décrocher. J'enseigne en 2<sup>e</sup> année ! (Janie).

■■■

**LES PITONNEUX** — Le pédagogisme que vous dénoncez s'aggrave d'une espèce de compétition entre les écoles. Pour bien PARAÎTRE, il faut avoir le meilleur projet éducatif de la commission scolaire, c'est-à-dire LE PLUS LE FUN, je n'ai jamais entendu ce mot-là aussi souvent que ces dernières années... J'enseigne en 5<sup>e</sup> année du primaire, je reçois des enfants « pitonneux » qui en savent plus que moi en informatique, mais c'est la catastrophe si je leur demande de recopier quelques phrases dans leur cahier



Pierre  
**FOGLIA**

d'exercices, ou pire, si je leur interdis la calculatrice (Réjean).

■■■

**HÉ ! HO ! QUEL QU'UN !** — Vous avez oublié les parents. Ce que vous appelez le parascolaire est cette partie de l'éducation des enfants qui était assumée jadis par les parents. La transmission des valeurs à travers des sorties, des jeux, d'une rencontre, que ces parents justement, pratiquaient à la maison. Mais il n'y a plus personne à la maison, je ne veux pas dire par là que les deux parents travaillent, je veux dire qu'il n'y a personne même quand ils sont là. Ils ont renoncé à toute AUTORITÉ. Incapables d'exiger le moindre effort de leurs enfants, même pour des tâches ménagères toutes simples. Vous parlez de restaurer l'autorité des profs, c'est impensable. Les profs ne peuvent pas avoir d'autorité si les parents les désavouent. (Patricia Longo, mère de famille)

■■■

**LE VRAI PROBLÈME** — Je suis prof de français. Maman l'était. J'ai voulu faire comme elle. En me disant que dans 25 ans, comme elle, je recevrais des lettres d'anciens élèves qui me remercieraient « d'avoir donné un sens à leur vie ». Maman reçoit des lettres comme ça, c'est vrai. Bref, j'ai eu mes diplômes. Je suis arrivée en classe, et j'ai parlé de Balzac. Eh bien vous savez quoi ? Ça ne se fait plus. Même que des parents m'en ont voulu « de ne pas laisser leurs enfants grandir ». Paraît que Balzac empêche de grandir. Même que des inspecteurs, des gens chargés d'évaluer ma manière d'enseigner, m'ont dit que j'étais à côté de la plaque, que le problème, écoutez bien ça, le problème c'était

que trop de profs étaient d'anciens bons élèves ! (Florence)

■■■

**AU COEUR DU SUJET** — Votre chronique « La vie n'est pas une activité parascolaire » m'a littéralement consterné. J'enseigne depuis 20 ans en sixième année au primaire... Les projets (parascolaires) ont toujours été au cœur de ma pratique d'enseignant. Que ce soit sous forme de radiothéâtres, de pièces écrites pour la scène et montées par les élèves et moi, que ce soit des recueils de nouvelles, la création d'une chanson, un salon des sciences, un projet de comédie musicale... J'essaie de rendre mes élèves plus libres, vraiment libres ; quand ils louent le dernier film de Bruce Willis, c'est souvent parce qu'on ne leur a rien montré d'autre. J'aime croire qu'un beau jour, ils choisiraient le dernier Bruce Willis parce que c'est vraiment ce qu'ils auront le goût de voir.

Oui, j'ai aussi fait entrer le journal dans la classe, *La Presse*, comme vous devez vous en douter. Chaque matin depuis vingt ans, je lis la première page de votre journal avec mes élèves... (Louis Émond)

*Votre boutade sur Bruce Willis qu'ils loueront quand même « parce que ce sera vraiment ça qu'ils auront le goût de voir » va droit au cœur du problème, M. Émond.*

*Quand j'avais onze ans, l'âge de vos élèves, mon instituteur ne m'a jamais demandé d'écrire une chanson. Il nous faisait triper sur Rimbaud, c'est un trou de verdure où chante une rivière... Non plus, il ne nous a jamais laissé croire que nous étions capables d'écrire des nouvelles, mais il nous faisait recommencer deux ou trois fois nos rédactions. Il ne nous a jamais lu le journal, et c'est vrai, quand j'ai quitté l'école à 14 ans, je savais bien peu de chose du monde. Mais vous savez quoi, M. Émond ? Je n'ai jamais, JAMAIS, choisi Bruce Willis.*

## Le tabac fait un mort toutes les 8 secondes

Agence France-Presse  
GENÈVE

Toutes les huit secondes, un être humain meurt victime du tabagisme : l'« Horloge de la mort », placée hier matin dans un hall de l'Organisation des Nations unies à Genève, a été mise en route par Gro Harlem Brundtland, directrice générale de l'OMS.

Toutes les huit secondes, cette sorte de compteur à écran numérique marque un décès supplémentaire. À 14 h 10, il affichait le chiffre de 2317 morts, victimes des méfaits du tabac. D'ici la fin de la semaine, 50 000 personnes seront décédées pour les mêmes raisons.

C'est de cette façon que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a donné hier le coup d'envoi des négociations pour l'élaboration d'une convention pour la lutte anti-tabac. « Il s'agit du premier traité mondial concernant la santé publique négocié au niveau multilatéral », a relevé la directrice générale de l'OMS. C'est la première fois en 50 ans d'existence que l'OMS exerce son pouvoir constitutionnel de négocier une convention.

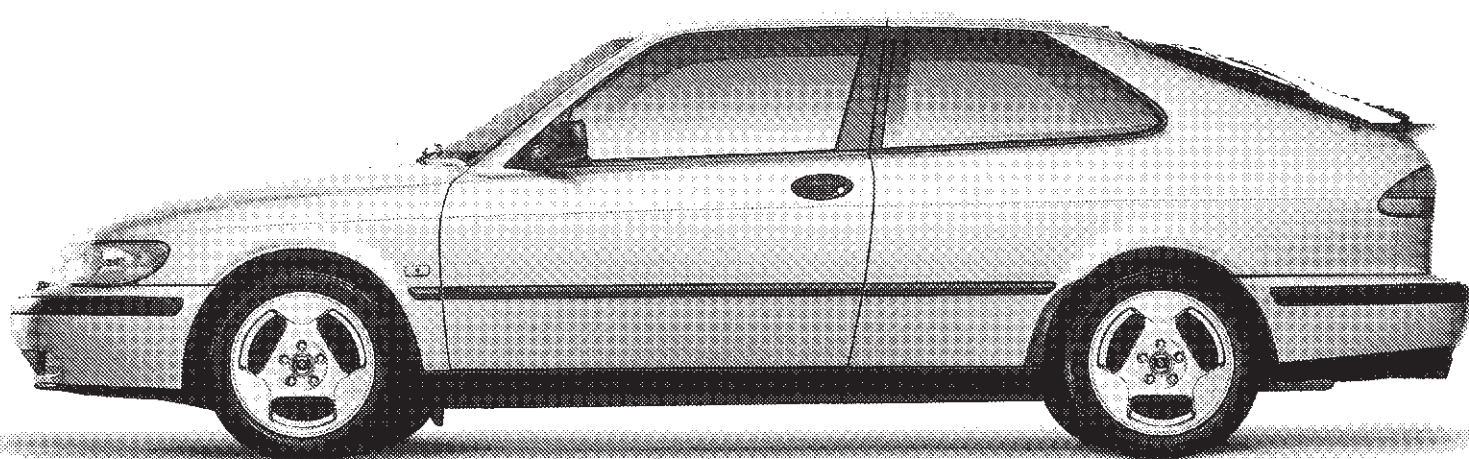
Le groupe de travail réunit les représentants de plus de 100 États membres de l'OMS, ainsi que des organisations non gouvernementales. Alors que quatre millions de personnes meurent chaque année du tabagisme, ces négociations sont présentées comme un tournant pour la santé. Si rien n'est fait, le tabac pourrait être à l'origine de 10 millions de décès annuels d'ici 2030, dont 70 % dans les pays en développement, selon l'OMS.

Le monde compte actuellement 1,2 milliard de fumeurs et, en l'absence de nouvelles mesures, leur nombre pourrait passer à 1,6 milliard en 2025.

« J'invite instamment tous les dirigeants du monde entier à prendre les décisions nécessaires pour protéger les générations futures d'une cause de morbidité et de mortalité entièrement évitable », a poursuivi Mme Brundtland.

Lors de cette première rencontre, qui se tient jusqu'à la fin de la semaine, les éléments d'un projet de convention-cadre doivent être mis au point. Une autre session est prévue en mars. Le processus de négociation devrait aboutir en 2003.

L'« Horloge de la mort », installée à l'entrée de la salle de l'ONU où se déroulent les discussions, continuera de compter les décès provoqués par le tabac jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé, a déclaré Emma Must, de l'organisation Action tabac et santé.



## Saab versus à la carte

Plus de 13 Saab 9-3 1999 disponibles en inventaire.

**1,1%**  
taux de location  
Bail de 36 mois

SAAB 9-3 1999 3 portes	9-3120	Rouge	1SC : Cuir classic beige/ Manuelle / Toit ouvrant	Neuf
SAAB 9-3 1999 5 portes	M916078	Noir	1SW : Cuir classic gris /Automatique	Neuf
SAAB 9-3 1999 5 portes	M916068	Argent	1SA : Cuir classic gris/ Manuelle	Neuf
SAAB 9-3 1999 5 portes	9011	Cayenne	1SA : Tissu gris /Manuelle	Neuf
SAAB 9-3 1999 5 portes	590027	Vert	1SA : Tissu beige / Manuelle	Neuf
SAAB 9-3 1999 5 portes	590028	Noir	1SB : Tissu gris /Automatique / Toit ouvrant	Neuf
SAAB 9-3 1999 2 portes décapotable	9664	Gris acier	1SK : Cuir classic gris /Automatique	9 500 km Démo

1 888 888-SAAB www.saabcanada.com

Saturn Saab Isuzu de Blainville  
249, boul. Seigneurie Ouest  
Blainville  
(450) 437-6317  
(Autoroute 15, sortie 25)

Bourassa Saturn Saab Isuzu  
1615, boul. St-Martin Est  
Laval  
(514) 385-9191  
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard  
5950, boul. Marie-Victorin  
Brossard  
(450) 672-2500  
www.gravel.qc.ca

Décarie Saturn Saab Isuzu  
6100, boul. Décarie  
Montréal  
(514) 342-2222  
www.decariesaturn.com  
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu  
1, Place Ville-Marie, # 11 180  
Montréal  
(514) 861-2000  
www.gravel.qc.ca  
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu  
9415, Papineau  
Montréal  
(514) 385-7222  
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne  
705, boul. des Seigneurs  
Terrebonne  
(450) 964-1374

Pour tous les détails, communiquer avec votre détaillant. Modèle illustré à titre indicatif seulement.

**loto-québec résultats**

**Banco** Tirage du 99-10-25  
2 4 13 21 22  
23 26 28 31 36  
56 59 60 62 68  
NUMÉRO: 450303

**Quinté** Tirage du 99-10-25  
3 4  
237 9133

**Nitra** Tirage du 99-10-25  
NUMÉRO: 450303

**T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES**  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disputes entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Île de Montréal

# Déshabiller l'Hôtel-Dieu pour habiller le CHUM

## Les médecins voteront jeudi sur le plan de réorganisation clinique

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La version finale du projet de réorganisation clinique du CHUM, présentée hier aux médecins de l'hôpital universitaire, est encore moins généreuse pour l'Hôtel-Dieu que ne l'était la première mouture, dévoilée au début du mois par le directeur général, Raymond Carignan.

Le plan, sur lequel les 900 médecins du CHUM s'exprimeront par vote référendaire jeudi, prévoit le maintien de deux hôpitaux « majeurs complets » à Notre-Dame et à Saint-Luc et l'établissement d'un hôpital « à vocation particulière » à l'Hôtel-Dieu.

« La réalité, c'est que pour des questions d'effectifs et de ressources, il est impossible de garder trois hôpitaux complets », a indiqué aux médias le président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le Dr Luc Valiquette.

Comme dans le plan original, les urgences de l'Hôtel-Dieu seraient vouées à devenir des urgences mineures, voire même un « dispensaire », et ne recevraient plus d'ambulances. De plus, la responsabilité de la plupart des programmes et « systèmes » conférés à l'Hôtel-

Dieu dans le plan du Dr Carignan — systèmes locomoteur et cutané, ophtalmologie, endocrinologie et psychiatrie — incomberait désormais aux deux autres hôpitaux.

Même l'unité des grands brûlés, orgueil de l'Hôtel-Dieu, serait transférée à Notre-Dame ou à Saint-Luc, les spécialistes qui y oeuvrent ayant jugé impossible de travailler dans un hôpital dépouillé de ses spécialités lourdes.

L'Hôtel-Dieu deviendrait un centre de médecine et de chirurgie ambulatoires et électives, avec des activités d'hospitalisation « selon les effectifs médicaux et les besoins des départements et services ». Des cliniques de consultation externe y seraient maintenues dans toutes les spécialités, de même que certaines activités en santé mentale et en santé publique. S'y grefferait un

centre de recherche clinique, spécialisé notamment en santé cardiovasculaire et respiratoire.

Le projet ressemble étrangement à celui qui figurait dans le protocole de fusion de 1996, à cette différence près que Notre-Dame et Saint-Luc continueraient d'offrir des services ambulatoires plutôt que de se limiter à l'hospitalisation.

### Le statu quo, un désastre

Selon le Dr Valiquette, le plan présenté au début du mois tentait de contenter tout le monde, mais risquait plutôt d'être rejeté par tout le monde. « Là, on n'a pas un plan qui est unanime. Mais va-t-il satisfaire la majorité ? Je l'espère. »

Il maintient qu'un nouvel hôpital unique demeure la solution la plus avantageuse pour l'avenir du CHUM, mais soutient qu'en attendant, le nouveau plan est le meilleur possible.

« Si ça ne marche pas, c'est qu'on préfère le statu quo, et ça, c'est le désastre : les médecins qui ont annoncé leur départ, et il y en a plusieurs, vont le faire dans les prochains mois », dit-il. Plus d'une centaine de médecins (10 % du

corps médical) sont partis au cours des dernières années.

Si les médecins appuient fortement le plan — à 70 ou 75 % par exemple —, la direction et les médecins seront par contre en excellente position pour réclamer des investissements majeurs à la ministre de la Santé, souligne le Dr Valiquette, qui les chiffre approximativement à 50 millions par an pendant cinq ans. Ces investissements pourraient notamment servir à agrandir les urgences, les unités de soins intensifs et les blocs opératoires de Saint-Luc et de Notre-Dame.

Un vote fort permettrait aussi sans doute de passer l'épreuve du conseil d'administration, où les réflexes pavillonnaires demeurent courants. « S'ils constatent qu'il y a une adhésion significative, ils n'auront pas le choix d'appuyer le projet », a dit le Dr Carignan.

Sans préjuger du vote de jeudi — qui sera comptabilisé globalement, et non par hôpital —, l'enthousiasme des médecins était loin d'être délirant hier soir.

« C'est un mauvais plan, mais c'est le moins mauvais possible dans les circonstances, a commenté

le Dr Georges-Étienne Cartier, psychiatre à Saint-Luc. Si on vote contre ça, on vote pour le statu quo, mais un statu quo qui permet au ministère de tergiverser, de piétiner, de procrastiner et de se cacher derrière l'absence de consentement des docteurs. »

De son côté, le directeur de la recherche, le Dr Pavel Hamet, jugeait le plan acceptable, mais seulement s'il est véritablement une solution de transition en attendant un nouvel hôpital, et non une réorganisation définitive.

Le document a été préparé par le Dr Carignan, le directeur des services professionnels, le Dr Louis Dufresne, et trois membres de l'exécutif du CMDP, dont le Dr Valiquette, sur la base des commentaires formulés par 130 médecins au cours de réunions d'information, et des 73 mémoires soumis à la suite du dépôt du projet du Dr Carignan. L'un des trois membres du CMDP, le Dr Jean Léveillé, qui travaille à l'Hôtel-Dieu et siège aussi au conseil d'administration du CHUM, a enregistré sa dissidence.



PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale

## Violente collision à Rigaud

Une femme de 27 ans, originaire de l'Ontario, a perdu la vie, en fin d'après-midi hier, sur l'autoroute 40 à la hauteur de Rigaud, quand sa voiture a heurté de plein fouet un lampadaire. L'accident s'est produit en direction est vers 16 h 10 et, selon la Sûreté du Québec, il s'agit d'une bête perte de maîtrise. Un homme se trouvait également dans la voiture accidentée. Il a été blessé grièvement. La SQ ne pouvait dire hier soir qui se trouvait derrière le volant au moment de l'accident.

## Syndic gourmand rappelé à l'ordre

YVES BOISVERT

Le syndic Pfeiffer & Pfeiffer vient de se faire rappeler à l'ordre par la Cour supérieure, qui lui reproche une gourmandise démesurée dans un dossier très simple.

Dans l'affaire de faillite de six millions de Giovanni Miucci, de LaSalle, ce bureau a administré le dossier du 8 août 1996 au 3 avril 1998. Pendant ce temps, le syndic n'a réussi à aller chercher que 1800 \$ auprès des débiteurs du failli.

Pendant la même période, Pfeiffer & Pfeiffer réclame toutefois des déboursés de 14 853 \$; il réclame de plus 35 000 \$ d'honoraires. Le bureau a retenu les services de la firme d'avocats Dunton Rainville, qui elle a facturé pour 31 323 \$ — une facture d'avocats réduite de plus de la moitié par le syndic qui a remplacé Pfeiffer & Pfeiffer, cependant.

Le registraire Pierre Pellerin s'étonne d'un tel enthousiasme dans la facturation pour une affaire où il n'y avait que trois créanciers, dont les deux ministères du revenu. Revenu Canada estimait qu'au maximum, le syndic pouvait réclamer 10 000 \$ d'honoraires, pas 35 000 \$.

Le registraire Pellerin est d'accord et s'indigne de l'attitude du syndic : « En s'attribuant un taux horaire de 350 \$ pour des tâches routinières et répétitives, telles que « Inspector meeting », « correspondance », il n'y a pas lieu de s'inquiéter davantage de la validité d'une réclamation aussi dépourvue de connectivité avec la réalité et contraire aux prescriptions de la loi. »

Au total, le registraire approuve un compte de 10 000 \$ d'honoraires et 14 853 \$ de déboursés.

## Des parents toxicomanes contestent une décision de la DPJ

LILIANNE LACROIX

Alors qu'ils exigent d'un couple de toxicomanes qu'ils règlent leur problème de consommation de drogue avant de leur redonner la garde de leurs enfants, les services sociaux Baishaw ont confié une de leurs deux fillettes à sa grand-mère même si elle a été condamnée à cinq ans et demi de prison pour trafic de cocaïne et est présentement en probation.

En mars 1995, la quinquagénaire, qui travaille comme barmaid, avait été arrêtée avec cinq kilos de drogue qu'elle transportait pour le compte de deux bandes de motards, les Hells Angels et les Par-a-dice Riders. Elle a passé deux ans au pénitencier. Son fils, un ancien chum de la mère (celle-ci nie toutefois avec fougue qu'il soit le père de l'enfant), est lui-même décédé il y a six ans d'une overdose.

« S'ils n'ont pas encore confiance en nous, qu'ils la retirent au moins de là et qu'ils confient les deux enfants à leur grand-mère maternelle qui a gardé l'aînée pendant six ans, qui n'a aucun dossier criminel et aucun problème de consommation », réclament les parents.

Toute l'histoire est pathétique.

Le certificat de naissance d'Evelyne, huit ans (le nom est fictif pour protéger son identité), n'indique aucun nom de père. Alors qu'elle suivait une thérapie, la mère a rencontré celui qui allait devenir le père de sa plus jeune fille, maintenant âgée de 13 mois. Cette dernière a été confiée à sa grand-mère maternelle dont les deux parents contestent aussi les capacités parentales. La mère est présentement enceinte d'un troisième enfant.

Les parents se prétendent sobres depuis plusieurs mois et se sont soumis à un test de dopage.

Comment la DPJ a-t-elle pu confier une enfant de huit ans, fille de toxicomanes, à une femme condamnée pour trafic de drogue ? Quel message essaie-t-on de passer ainsi aux parents ? Consommer, c'est effrayant mais « dealer », c'est correct, c'est plus noble ?

Interrogée hier, la travailleuse sociale au dossier a tout bonnement expliqué : « J'ai eu une discussion avec l'agent de probation et cet échange m'a complètement rassurée. »

Selon elle, les parents, qui ont souvent démenagé et se sont parfois retrouvés sans domicile fixe, ne démontrent pas la stabilité nécessaire pour élever leurs enfants. Pour satisfaire leurs besoins de drogue, ils ont commis divers larcins (vols, fraudes, etc.) La mère, qui adore ses enfants, semble très dépendante de son conjoint au caractère plus explosif, estime la travailleuse sociale.

Pourtant, le 30 août dernier, devant leur

volonté de régler leurs problèmes et de reprendre les deux fillettes, elle signait un rapport recommandant un retour avec les parents, immédiat pour l'aînée et dans six mois pour le bébé.

Trois jours plus tard, sans aucun fait nouveau au dossier, la recommandation changeait du tout au tout : cette fois, on recommandait que les mesures provisoires renvoient les deux enfants chez leur grand-mère maternelle respective. « Ma directrice a révisé avec moi le dossier et m'a fait réaliser que j'avais accordé trop d'importance à la volonté de bien faire des parents au détriment de l'intérêt des enfants. »

Tout en admettant que sa fille et son conjoint ne sont peut-être pas encore prêts à assumer la responsabilité de leurs deux fillettes, la grand-mère maternelle, qui a pris soin de l'aînée pendant les trois quarts de sa courte existence, était scandalisée du sort qu'on réservait à sa petite-fille.

## Notre option à tarif fixe : la nouvelle se répand vite !

Libérez votre téléphone maison avec nos appels locaux illimités soir et fin de semaine.

Tout le monde semble se passer le mot pour profiter du nouveau forfait abordable de Clearnet. L'option à tarif fixe comprend les appels locaux illimités soir et fin de semaine, en plus de 200 minutes le jour, avec la satisfaction de savoir que les minutes de votre forfait sont utilisables n'importe où dans notre zone canadienne de couverture... Le tout pour un prix si bas qu'on se demande : « Pourquoi avoir un téléphone à la maison ? » Pour en savoir plus sur nos différents forfaits offerts à partir de seulement 25 \$ par mois, passez nous voir au [www.clearnet.com](http://www.clearnet.com) ou composez le 1888 CLEARNET. Le futur est simple.

149,99\$

Forfaits	Tarif mensuel	Ce que vous obtenez
PARLEZ BEAUCOUP	25 \$	200 minutes, messagerie vocale, afficheur, appel en attente, facturation à la seconde, appels locaux gratuits le jour de votre fête, pas de frais de mise en service ni de contrat.
PARLEZ BEAUCOUP PLUS	35 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités la fin de semaine.
MONTANT COMPRENANT L'OPTION À TARIF FIXE	50 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités le soir et la fin de semaine.

Des forfaits affaires sont également offerts. Frais d'interurbain en sus.

## clearNET SCP

## Île de Montréal

# Les arbitres donnent raison aux gardiens de Rivière-des-Prairies

ANDRÉ NOËL

Des arbitres du gouvernement fédéral donnent raison aux 32 gardiens de la prison provinciale de Rivière-des-Prairies qui ont été congédiés en mars après un débrayage illégal et affirment qu'ils ont droit à l'assurance-chômage.

Le samedi 13 mars, les agents de service correctionnel quittent spontanément le centre de détention et dressent un piquet de grève. Ils laissent seulement quelques cadres à l'intérieur des murs pour surveiller 450 détenus.

Ils protestent contre la décision du ministre québécois de la Sécurité publique de réduire les effectifs de moitié pendant les fins de semaine. Le ministère décide de les congédier. Ils contestent cette décision et demandent des prestations d'assurance-chômage.

Or, sauf exception, une personne congédiée n'a pas le droit à l'assurance-chômage. L'affaire est portée devant un conseil arbitral du ministère fédéral des Ressources humaines : on étudie une cause type, celle d'une agente. La décision vaut pour tous.

« Les membres du Conseil arbitral croient que l'appelante n'a pas perdu son emploi par sa propre inconduite, car elle était justifiée dans son geste de protestation ayant pour but de protéger sa propre sécurité, celle des détenus et celle du public », indique la décision, qui vient d'être rendue.

« Après l'étude des faits et des témoignages, nous sommes d'avis que l'appelante n'avait d'autre choix que de quitter temporairement son travail afin de faire réaliser à son employeur que la situation ne pouvait être maintenue comme elle l'était.

« Il semble que le message fut entendu car les modifications telles que prévues ne furent pas effectuées. Le fait que le geste commis soit illégal ne l'exclut pas automatiquement des bénéfices de l'assurance-emploi », ajoutent les arbitres, qui estiment qu'un débrayage peut être justifié s'il a pour but de protester contre des risques à la santé mentale et physique des employés.

Le Syndicat des agents de la paix se réjouit de cette décision. Il a bien l'intention de l'utiliser pour obliger le gouvernement provincial à réintégrer les gardiens congédiés. Il a déposé un grief ; la première séance d'arbitrage se tiendra lundi.

« Des arbitres fédéraux viennent de statuer

que le débrayage était justifié : les arbitres provinciaux seront mal venus de le nier, a dit Daniel Legault, vice-président du syndicat. On a essayé en vain de convaincre le premier ministre Lucien Bouchard de réintégrer les gardiens : on a l'espoir de gagner notre point. »

M. Legault a dit qu'un climat de terreur règne dans les prisons. Les motards emprisonnés — Hells Angels, Rockers et Rock Machines — menacent les gardiens et leur rappellent sans cesse que deux d'entre eux ont été assassinés. « Des comparses leur lancent de la drogue par-dessus les clôtures des prisons, et le gouvernement refuse d'embaucher des patrouilleurs », dit-il.

Denis Dolbec, attaché de presse du ministre Serge Ménard, a dit qu'un débrayage de gardiens de prison était non seulement illégal, mais tout à fait irresponsable. « Il aurait pu y avoir une émeute au Centre Rivière-des-Prairies, a-t-il dit. Les gardiens ont même tenté d'empêcher les agents de la Sûreté du Québec de les remplacer : il a fallu l'intervention de l'escouade anti-émeute de la police de la Communauté urbaine de Montréal. Six cadres ne pouvaient pas garder la prison à eux seuls ! »

# Il est minuit moins cinq pour les Cercles d'emprunt de Montréal

SABRINA ROUILLÉ

Les Cercles d'emprunt de Montréal, un organisme de soutien aux entrepreneurs inexpérimentés, attendent désormais une réponse du ministère de la Métropole pour pouvoir continuer à obtenir des subventions gouvernementales, qui doivent cesser le 15 novembre.

Créés en 1990, les Cercles d'emprunt aident des jeunes entrepreneurs écartés par les institutions financières à concrétiser leur projet (identification du marché, mise en place d'un plan d'affaires, évaluation de la clientèle). Ces futurs chefs d'entreprise, qui sont des femmes à 85 %, reçoivent ensuite un premier prêt, de 2000 \$ maximum. C'est un début et une garantie pour obtenir un prêt plus considérable par la suite, auprès d'autres organismes communautaires.

En 1997, ces Cercles ont signé un accord triennal avec le gouvernement du Québec qui s'engageait à les financer à hauteur de 100 % (213 000 \$ par an), à travers le Fonds de lutte contre la pauvreté et Emploi-Québec à titre de subventions salariales.

Mais en avril dernier, l'accord a été ramené à deux ans, par manque de fonds. Les coffres sont vides, apprend-on aux Cercles d'emprunt, menacés alors de fermeture le 15 novembre prochain. Qu'à cela ne tienne ! « En juin, nous avons monté un plan d'affaires et contacté les ministères de la Solidarité nationale, de la Métropole, de l'Industrie et du Commerce, des Finances et Emploi-Québec », explique Anne-Martine Jeandonnet, directrice générale des Cercles d'emprunt de Montréal. « Nous leur proposons un financement avec une décroissance de fonds, qui nous permettrait de nous autofinancer à 60 % dès 2002. »

Aucune réaction jusqu'à ce que l'organisme ne décide de médiatiser l'affaire le 4 octobre, selon les Cercles d'emprunt. « Faux ! » rétorque Emploi-Québec, qui administre, en région, le Fonds de lutte contre la pauvreté. « Nous ne subventionnons plus les projets d'entreprise en entrepreneurship, explique Carol Desbiens du bureau régional. Cela est désormais sous la juridiction du ministère de la Métropole. Nous avons prévenu les Cercles d'emprunt depuis quelques mois déjà qu'il fallait s'adresser aux centres locaux de développement pour obtenir des fonds réservés. D'ailleurs, le Fonds de lutte contre la pauvreté prend fin le 31 mars. »

« Nous avons déposé des dossiers au ministère de la Métropole, rétorque Mme Jeandonnet. Nous n'avons aucune réponse depuis six mois. » Une rencontre est toutefois prévue aujourd'hui avec l'attaché politique de la ministre Louise Harel.

En attendant, les Cercles d'emprunt lancent jusqu'au 5 novembre une campagne de cartes postales, disponibles dans les commerces de Montréal, afin que les particuliers les envoient aux ministères concernés. Et si cela ne suffit pas, une autre campagne de médiatisation sera enclenchée.

En cas d'échec, les Cercles d'emprunt ne pourront même plus honorer des contrats déjà signés avec de jeunes entrepreneurs. L'organisme doit souffler ses dix bougies à la fin de l'année. Autant dire qu'il n'a pas réellement le cœur à la fête.



PHOTO KENNETH WARREN LEMIEUX collaboration spéciale

Les pompiers de Montréal ont dû combattre hier un incendie qui pris naissance vers 14 h 50 dans la chaufferie de la prison de Bordeaux, sur le boulevard Goin.

# Incendie à la prison de Bordeaux

HUGO DUMAS

Un feu qui a éclaté dans un bâtiment adjacent à la prison de Bordeaux a déclenché tout un branle-bas de combat policier, hier après-midi, dans le nord-ouest de l'île de Montréal.

Il semble toutefois que cet incendie n'a pas été allumé par une main criminelle. Le feu a pris naissance vers 14 h 50 dans la chaufferie de l'établissement carcéral du boulevard Gouin et s'est rapidement propagé sous le toit. Cette aile du nord-est de la prison de Bordeaux abrite également la buanderie, la bibliothèque ainsi que des salles de cours, mais aucun détenu n'y est logé.

« Une nouvelle génératrice avait été installée le matin dans le secteur de la chaufferie et le feu a commencé après l'installation. Les

détenus sont demeurés tranquilles et très calmes. Personne n'a été évacué ou déplacé », assure le porte-parole des Services correctionnels du Québec, Jacques Dutil, qui ne peut déterminer la cause exacte du sinistre.

Des policiers de la Sûreté du Québec (SQ) et de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont aussi été dépêchés sur les lieux, car ils devaient être en mesure d'intervenir rapidement en cas d'évasion, de mutinerie, d'évacuation, ou tout simplement pour diriger le flux d'automobiles. La prison de Bordeaux héberge 700 détenus, selon M. Dutil. Toutes les précautions ont donc été prises.

Une panne d'électricité a par la suite plongé une partie de la prison dans le noir et privé les prisonniers de chauffage. Les flammes ont été complètement circonscrites à

17 h 15 et les dommages s'élèvent au moins à 100 000 \$. Environ 70 pompiers de Montréal ont combattu l'incendie et un d'entre eux a subi une fracture à un bras.

Les habits des pompiers ont ensuite dû être décontaminés, car le toit de la chaufferie était isolé avec de l'amiante soufflée, explique le chef aux opérations, Gilles Courtemanche. Pompiers et policiers demeuraient toujours aux aguets, hier soir, sur les terrains entourant la prison, craignant des actions concertées des détenus.

Les pompiers de Montréal n'ont mis que très peu de temps à répondre à l'appel, puisqu'ils étaient déjà à la barrière principale de la prison afin de prendre un rendez-vous avec la direction... pour une éventuelle simulation d'incendie.

## Têtes d'affiche

■ Jusqu'au 31 octobre, les enfants des clients des magasins Les Ailes de la mode recevront gratuitement un sac d'halloween de l'Unicef comportant les règles de sécurité pour cette soirée de fin d'octobre. Pour chaque sac ainsi offert, Les Ailes de la mode remettra 1 \$ à l'Unicef, qui veille au mieux-être des enfants dans le monde.

■ Le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, a accepté la présidence d'honneur du super-bénéfice de la banque alimentaire des Hautes-Laurentides (Moisson des Pays-d'en-haut). L'événement aura lieu vendredi au Bistrot de Champlain, à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Coût : 150 \$. Renseignements : (819) 324-0009.



Claude Béland

■ Récupération de vêtements dans plusieurs stations de métro cette semaine. Cette Opération changement de saison est organisée par Renaissance, un organisme qui s'occupe d'intégrer les sans-emploi au marché du travail (formation et place-

ment), en collaboration avec la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal. Cette campagne s'ajoute aux collectes régulières de Renaissance qui récupère également des meubles, livres et jouets pour les revendre dans ses magasins Fripe-prix, ce qui permet de financer une partie de ses activités et d'offrir des occasions d'apprentissage à des sans-emploi. L'opération se déroule jusqu'à vendredi, dans les stations Angrignon, Berri-UQAM, Côte-Vertu, Henri-Bourassa, Honoré-Beaugrand, Jean-Talon, Lionel-Groulx, et Longueuil.

■ Défilé de mode, et spectacle de Bruno Pelletier, activité concoctée par une association de gens d'affaires, afin de recueillir des fonds pour offrir 3000 repas chauds à la veille de l'an 2000 aux démunis du quartier Hochelaga-Maisonneuve. L'événement Miserere mode et musique 2000 aura lieu le 15 novembre à l'église Saint-Pierre-Apôtre (1201, rue de la Visitation, angle René-Lévesque). Des personnalités comme



Bruno Pelletier

Mitsou, Patricia Paquin, Guy Mongrain, Gilles Proulx, France Castel, Bruni Surin, Michel Louvain, Janine Sutto, et des bénévoles, se feront mannequins d'un soir. Bruno Pelletier sera accompagné sur scène de la chorale des Petits Chanteurs de la cathédrale, et l'ensemble de violons Menasen. Coût : 150 \$. Renseignements : (450) 659-9337.

■ Soirée de romances nordiques, organisée par la Fondation canado-scandinave, mettant en vedette le violoniste Thomas Williams accompagné d'Agnès Desjardins, jeudi, à la chapelle ancienne du collège Marianopolis. Coût : 20 \$. Renseignements : 284-1219 ou 398-4740.

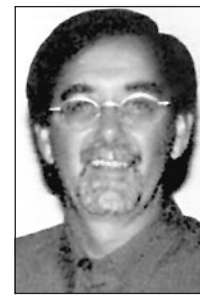
■ Le commissaire industriel pour le développement de l'est à la Ville de Montréal, Denis Cloutier, a remporté deux récompenses, soit le titre de Professionnel en développement économique de Montréal et un prix spécial du jury du ministère de l'Industrie et du Commerce (dans les deux cas dans



Denis Cloutier

la catégorie développement économique local et régional). Ces récompenses lui ont été remises lors du congrès de l'Association des professionnels en développement économique du Québec. M. Cloutier promeut le développement de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles depuis près de 20 ans.

■ La tenue du tournoi de golf de l'Ordre des technologues en radiologie a donné l'occasion au directeur de l'Ordre, Alain Crompt, et Patrice Plourde, de l'entreprise Therapep, de remettre un don de 2600 \$ à la Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin, représentée par Stella Gaucher.



Alain Crompt

■ Jeudi, journée de sensibilisation de la Fondation du cancer du sein de Montréal, qui a organisé un petit-déjeuner avec l'équipe de survivantes du cancer du sein qui ont participé l'été dernier à la course de bateaux-dragon. On pourra également entendre la diététiste-nutri-

tionniste Louise Lambert-Lagacé. Le tout a lieu au Palais des congrès à compter de 7 h. Coût : 25 \$. Renseignements: 871-1717.

■ Dîner-encan d'oeuvres d'art, dimanche, au restaurant La Saulais, à Boucherville, au bénéfice de la Fondation du CLSC des Seigneureries. Les revenus de cette vente aux enchères (dont un encan chinois) permettront de soutenir des projets pour la communauté et d'acheter des équipements pour le CLSC. Renseignements : (450) 655-3630.

■ ERRATUM: Non, les Amis du Musée d'art contemporain ne se retrouveront pas au sous-sol pour célébrer au champagne l'halloween le samedi 30 octobre à compter de 22 h, contrairement à ce que nous avons mentionné erronément la semaine dernière. Le communiqué des Amis du Musée signalait plutôt qu'on était sorti du sous-sol l'an dernier pour célébrer dans le hall, l'atrium et le balcon du Musée. Coût : 45 \$. Renseignements : 847-6271.

Adressez vos communiqués à :  
Têtes d'affiche  
La Presse, 7, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Faculté des sciences de l'éducation

# On a des professeurs

Nouveau diplôme d'études professionnelles de 3<sup>e</sup> cycle.

# pour

Le domaine de l'éducation est en constante évolution. Pour suivre le courant, rien de mieux que d'y plonger avec notre nouveau diplôme d'études professionnelles approfondies (D.E.P.A.).

Autres programmes d'études supérieures

- Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.)
- Maîtrise en éducation (M. Ed.)
- Maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.)
- Diplôme d'études professionnelles approfondies (D.E.P.A.)
- Doctorat en sciences de l'éducation (Ph.D.)

Renseignements

514 343-7622

fserens@scedu.umontreal.ca

www.umontreal.ca

Université  de Montréal

# les professeurs.

## Rive-Sud

### Réforme des structures: l'attitude de Boucherville suscite des tensions à la MRC Lajemmerais

MARTHA GAGNON

Le dossier de la réforme des structures municipales suscite des tensions entre Boucherville et les six autres municipalités du territoire de la MRC Lajemmerais.

« On travaille ensemble ou bien on se sépare », a déclaré hier Jean Robert, préfet de la MRC et maire de Varennes, lors d'une entrevue. Il reproche à Boucherville son « attitude ambiguë » à l'égard des autres partenaires. « On lui demande de se positionner pour mettre fin aux tergiversations. »

Dans une résolution adoptée récemment, le conseil de la MRC déplore « l'absence d'intérêt de Boucherville à développer une position commune avec les autres villes du territoire de Lajemmerais » concernant le projet de réaménagement des structures municipales de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel.

Le conseil demande donc à la mairesse, Francine Gadbois, et aux membres du conseil municipal, de définir clairement leur position, par voie de résolution, lors de leur prochaine assemblée publique, au début de novembre.

Boucherville doit choisir « la MRC Lajemmerais comme étant la seule et unique option de gestion régionale », affirment les maires de la MRC. Elle doit aussi exprimer sa volonté de participer à l'élaboration d'une position commune en regard de la réforme municipale.

Si aucune résolution en ce sens n'est adoptée, le conseil de la MRC Lajemmerais recommande aux municipalités de Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères de donner un mandat conjoint à une firme spécialisée pour réaliser une étude sur la viabilité de la MRC sans la participation de Boucherville.

#### Un feu de paille

« C'est un feu de paille », affirme la mairesse Gadbois. Selon elle, Boucherville n'a pas à manifester son appartenance à la MRC puisque celle-ci n'est pas remise en question. « En septembre 97, nous avons choisi de demeurer au sein de la MRC Lajemmerais à la suite d'une étude approfondie. Nous en faisons encore partie jusqu'à preuve du contraire. Mais le projet de réforme municipale nous oblige à décider de notre avenir. »

M<sup>me</sup> Gadbois explique que Boucherville ne partage pas la même vision d'avenir que les autres municipalités de Lajemmerais. « Boucherville défend l'idée d'une Rive-Sud forte qui pourrait regrouper les quatre MRC de l'ensemble du ter-

ritoire, dit-elle. Depuis quatre mois, je n'ai pas cessé d'interpeller les municipalités pour leur demander de se positionner. Or, la MRC Lajemmerais veut être exclue de l'agglomération métropolitaine. »

Dans son projet de réforme municipale, le gouvernement a déjà manifesté son intention d'inclure Boucherville dans la superstructure métropolitaine.

La mairesse Gadbois rappelle que, lors d'un colloque en mai

98, « tout le monde était pourtant d'accord pour que la Rive-Sud devienne une région distincte, séparée de la Montérégie. »

Invitée à « descendre de son piédestal » par un maire de la MRC Lajemmerais, M<sup>me</sup> Gadbois répond qu'elle a les « deux pieds sur terre, mais que Boucherville est très visionnaire ».

Le préfet, Jean Robert, estime que la MRC Lajemmerais ne gagnerait rien à faire partie d'une « superstructure régionale ». Selon lui, la MRC veut continuer à gérer ses propres dossiers. « Avec Boucherville, nous formons une MRC de 100 000 habitants, considérée comme la plus riche au Québec. C'est suffisant pour administrer un territoire. Et même si Boucherville s'en allait, la population serait encore de 60 000. C'est sans doute assez pour assurer la viabilité de la MRC. » Boucherville paye de 40 à 45 % de la facture de la MRC.

M. Robert ajoute que « Boucherville lorgne toujours du côté de la MRC de Champlain » qui regroupe Longueuil et les autres municipalités de la Rive-Sud. Ce que réfute M<sup>me</sup> Gadbois.

Dans un hebdomadaire local, le député de Marguerite-d'Youville, François Beaulne, a reproché à la MRC Lajemmerais d'avoir parfois agi de façon intransigeante à l'égard de Boucherville. « C'est faux, répond M. Robert. Si Boucherville se sent vexée pour tout et pour rien, c'est son problème. Qu'on ne vienne pas me dire que nous avons refusé de travailler avec eux. »



Francine Gadbois

La nouvelle  
**CAVALIER**  
ENSEMBLE  
VALEUR  
2000

**188\$** /mois\*  
location 36 mois  
Transport et préparation inclus

**15 899\$**  
à l'achat\*\*

**1,9%**  
à l'achat  
ou à la location\*\*\*

## Cavalier 2000. Celle qui en a dedans.



Si seulement tout était aussi fiable que la Cavalier.

À ce prix, la nouvelle Cavalier vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000 :

- Roues de 15 po • Lecteur de disques compacts • Nouvelle boîte manuelle GETRAG 5 vitesses

Comptant	Mensualité
0\$	252\$
1 100\$	218\$
2 140\$	188\$

- Moteur 2,2L de 115HP
- Dispositif antivol PASSLockII
- Système antiblocage aux 4 roues

- Siège arrière à dossier rabattable
- Assistance routière



L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Cavalier 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépot de sécurité de 300\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. \*\*À l'achat, préparation incluse, transport (600\$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. \*\*\*Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois et jusqu'à 36 mois à la location. Exemple de financement de 15 000\$ à 1,9% : 48 versements de 324,77\$, coûts en intérêts de 588,97\$, coût total de 15 588,97\$. Rabais aux diplômés taxables et accordé selon les critères du manufacturier. \*\*\*\*Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

CHEVROLET  
Oldsmobile



La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.

# Des médicaments dans du sperme de souris

MATHIEU PERREAULT

Après les glandes mammaires et la vessie, voilà que le génie génétique vise les testicules pour y implanter des usines vivantes de médicaments.

Un chercheur de l'Université Laval, François Pothier, rapporte aujourd'hui dans *Nature Biotechnology* qu'il a réussi à produire de l'hormone de croissance humaine dans du sperme de souris. Il s'agit de la première étape vers l'utilisation de porcs comme bioréacteurs, pour récolter par exemple du facteur VIII, qui coagule le sang et sert aux hémophiles.

Des compagnies — dont Nexia, à

Sainte-Anne-de-Bellevue — envisagent de récolter des médicaments dans le lait de chèvre ou de brebis transgéniques, mais M. Pothier croit que le faible temps de gestation et la maturation rapide du porc compenseront pour l'abondance relative du lait par rapport au sperme.

La séquence génétique synthétisant l'hormone de croissance, une protéine, a été introduite sur le gène de souris codant l'inhibiteur de protéase P12, qui protège le tube génital des dommages causés par l'enzyme protéase, et, de ce fait, ne se retrouve pas beaucoup ailleurs. « Nous avons pris l'hormone de croissance parce qu'il existe de très bonnes méthodes de détection qui la différencient des hormones animales », explique M. Pothier, en entrevue depuis Québec. Le gène

de la P12 est appelé « marqueur ».

L'équipe a commencé à travailler sur ses souris transgéniques en 1997, après que M. Pothier eut déposé un brevet de production de médicaments par la glande séminale et la prostate du porc. « Il fallait faire la preuve du concept. À la fin de l'an dernier, nous avons eu nos souris. » De la femelle et des trois mâles, deux mâles ont été étudiés. La femelle est morte après avoir engendré une première portée sans souriceaux transgéniques.

Résultat : la récolte a été 200 à 300 fois moins concentrée que le lait, qui arrive à un milligramme de la protéine voulue par millilitre. Quand ils ont découpé la vésicule séminale des deux souris, les chercheurs du Centre de recherche en biologie de la reproduction ont dé-

couvert que la concentration en hormone de croissance humaine atteignait 0,2 à 0,5 mg / ml. Les chercheurs de Québec, qui ont fondé une compagnie en attente de financement, TNG Biotech, sont confiants de ne pas avoir à tuer chaque porc transgénique pour récolter le médicament.

Chez la souris, le sperme se ramasse en un « bouchon vaginal » qui l'empêche de sortir. « Nous l'avons prélevé avec des pinces et dissous dans l'eau, dit M. Pothier. Le taux de récupération est de 90 %. » Pour le porc, la technique est encore plus rodée. « Ça se fait déjà pour l'insémination. On amène le porc devant un banc de bois qu'il reconnaît comme une femelle. Il est entraîné à la monter. On fait pression sur le pénis et on a 250 à 500 ml par éjaculation, une

fois par jour ou deux. » La souris ne rend que 0,5 ml, deux fois par jour. L'article estime qu'un troupeau de 60 porcs transgéniques prendrait deux ans à se constituer, contre sept ans pour des vaches.

Le lait a comme problème corollaire la possibilité que la protéine humaine passe dans le sang. « La glande mammaire est très sollicitée, alors des fois il y a inflammation. Si la protéine passe dans le sang, on peut perdre l'animal transgénique. » Les protéines seront plus faciles à isoler car les spermatozoïdes sont aisés à centrifuger.

Seul imprévu majeur, l'hormone de croissance a aussi été produite dans les reins de la souris. « Nous sommes confiants de ne pas avoir ce problème chez le porc, car nous avons plusieurs marqueurs », assure M. Pothier.

## La France, terrain fertile pour le recrutement de technologues ?

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La délégation de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec qui se rendra en France en décembre pourrait bien trouver un terrain fertile pour le recrutement.

En effet, environ 8 % des 20 000 technologues français — on les appelle là-bas des manipulateurs — sont au chômage, souligne Guy Soury, président de l'Association française du personnel paramédical en électroradiologie (AFPPE).

Selon M. Soury, depuis que le gouvernement français a entrepris il y a quelques années de limiter les dépenses dans le secteur de la santé, « il n'y a presque pas d'embauche et le taux de chômage progresse tous les ans. L'emploi devient de plus en plus précaire. »

Le diplôme français en électroradiologie médicale, obtenu au terme de trois années d'études post-baccalauréat, permet à ceux qui le détiennent de pratiquer dans le secteur de la radiothérapie, mais aussi en radiologie diagnostique et en médecine nucléaire. Environ 900 étudiants accèdent au marché du travail tous les ans.

Au Québec, chacune de ces spécialités nécessite une formation collégiale de trois ans et il n'est pas

possible de passer d'un champ de spécialisation à un autre.

Présentement, environ 10 % des manipulateurs français travaillent dans le domaine de la radio-oncologie, selon M. Soury. En appliquant la proportion de 8 % de sans-emploi, on pourrait donc croire qu'il y a 160 manipulateurs disponibles dans l'Hexagone.

Les espoirs du président de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec, Gilbert Gagnon, sont toutefois beaucoup plus modestes, à quelques semaines du début de la mission de recrutement qu'il doit mener en France, en compagnie de deux autres représentants de l'ordre et d'un du ministère de la Santé.

Des contacts officieux établis jusqu'ici ont permis d'identifier certains technologues français intéressés à venir s'établir au Québec, dont quelques-uns ont déjà fait parvenir leur curriculum vitae. « Si on en avait une vingtaine, ce serait formidable, mais on n'est pas sûr que ce sera le cas », dit M. Gagnon.

Il faudra s'assurer que les personnes recrutées remplissent les critères de compétence prévus dans la réglementation québécoise, mais aussi que des emplois les attendent, rappelle M. Gagnon. « Mal-

gré la pénurie actuelle de technologues en radio-oncologie au Québec, il n'y a pas nécessairement de budget pour engager de nouveaux employés, note-t-il. On n'est pas sûr que les employeurs québécois (les hôpitaux) ont vraiment l'intention d'embaucher formellement. »

Selon l'Ordre, il manque une centaine de technologues au Québec, ce qui contribue à limiter l'accès aux traitements de radio-oncologie. Au début de septembre, malgré l'envoi pendant l'été de 189 patients aux États-Unis, 516 personnes étaient en attente de traitement depuis plus de huit semaines, contre 285 en mai. La semaine dernière, la ministre de la Santé, Pauline Marois, a prolongé jusqu'en septembre 2000 l'envoi de patients au sud de la frontière.

La mission française de l'Ordre bénéficiera d'une aide financière de 10 000 \$ du ministère de la Santé, a indiqué Alain Vézina, porte-parole du Centre national de coordination en radio-oncologie. Le ministère fera aussi des démarches auprès des responsables québécois et canadiens de l'immigration afin d'accélérer le traitement des dossiers des manipulateurs français prêts à venir s'établir au Québec.

Presse Canadienne  
TROIS-RIVIÈRES

Les raisons pour lesquelles les jeunes décident (ou non) de devenir déviants, de consommer des drogues et de s'adonner à la violence peuvent être étonnantes. Lorsqu'on se donne la peine d'écouter parler ces personnes au lieu de les interroger ou de leur faire remplir un questionnaire, on fait des découvertes intéressantes.

C'est du moins ce que prétend M<sup>me</sup> Natacha Brunelle, professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières et conférencière au 27<sup>e</sup> Colloque sur la toxicomanie et la violence qui se déroule jusqu'au 27 octobre au Centre des congrès de Trois-Rivières.

Animant l'atelier « Le cheminement des jeunes vers un style de vie déviant », M<sup>me</sup> Brunelle a fait part de ses recherches en cours. Elle s'est demandé, entre autres, pourquoi des jeunes placés dans les mêmes conditions difficiles n'adoptaient pas tous un comportement déviant menant à la toxicomanie et la violence.

Elle s'est particulièrement intéressée à la lecture que font les jeunes de leur situation. C'est pourquoi au cours de sa recherche elle a délaissé les questionnaires classiques pour plutôt se tourner vers

l'écoute. « Je leur ai donné la parole en leur disant de me faire un récit de leur vie. »

Pour ce faire, elle a rencontré 38 jeunes, garçons et filles, provenant majoritairement des centres jeunesse mais aussi de maisons de jeunes. La plupart étaient des consommateurs de cannabis, d'hallucinogènes et de cocaïne et certains étaient devenus délinquants mais rarement impliqués dans des délits très violents.

Lors de ses rencontres avec les adolescents, la chercheuse a constaté que contrairement aux adultes, ils prennent rarement prétexte de leur toxicomanie pour expliquer leur violence ou se désresponsabiliser.

Parmi les sept explications les plus fréquemment fournies pour justifier la violence, la frustration est de loin le plus important. Vient ensuite l'agressivité naturelle, le plaisir relié à une sensation de pouvoir, le prestige et l'excuse d'avoir voulu se défendre soi-même ou un de ses proches.

M<sup>me</sup> Brunelle a aussi identifié une catégorie très importante de jeunes qui cherchent l'oubli dans les drogues. « C'est là que les jeunes s'inscrivent le plus, a-t-elle noté. Ils souffrent et cherchent à oublier. »

**UN COMBAT SANS MERCI.**

**BOUSCOTTE**  
CE SOIR **20h**

**ICI RADIO-CANADA**

Scénario et dialogues : Victor-Lévy Beaulieu  
Réalisation-coordination : Albert Girard

278617

## Laval / Laurentides / Lanaudière

# Condamnation avec sursis pour un délit de fuite

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de délit de fuite causant la mort, Philippe Tremblay, 20 ans, s'est vu imposer hier une condamnation avec sursis d'un an, période pendant laquelle il devra garder la paix et avoir une bonne conduite. Le jeune homme devra aussi verser à la Fondation canadienne rêves d'enfants une somme de 1000 \$ dans un délai de 30 jours.

Dans la soirée du 18 juillet 1997, Tremblay a heurté un cycliste sur la route 117, à la hauteur de Mont-Rolland, et, croyant qu'il s'agissait d'un chevreuil, il a continué son chemin.

La victime, Georges-Étienne Hébert, 19 ans, venait de terminer sa première journée de travail dans une épicerie de Saint-Sauveur et s'en retournait à son domicile. C'est seulement le lendemain matin que son corps sans vie a été découvert en bordure de la route.

Dans sa décision rendue à Saint-Jérôme, le juge Michel Duceppe, de la Cour du Québec, rappelle une partie de la preuve qui dit que le conducteur n'a pas vu le vélo et que le choc a été tel que la victime a été projetée sur une distance de plusieurs mètres. La mort a été instantanée. L'impact a aussi causé des dommages importants à l'auto, particulièrement au pare-brise.

Croyant qu'il venait de heurter un chevreuil, ce qui lui était arrivé un an auparavant à peu près au

même endroit alors qu'il était passager, Tremblay ne s'est pas arrêté. Et une fois chez lui, pour ne pas réveiller ses parents, il n'a pas allumé les lumières extérieures pour regarder les dommages à son véhicule.

Mais le lendemain matin, il a reconnu l'empreinte d'un dérailleur de vélo sur sa voiture. Il a téléphoné à ses parents, et ces derniers ont refait le trajet et ont trouvé le corps de la victime, hors route, dans l'herbe longue.

« L'alcool n'est pas en cause

dans cette affaire, indique le juge Duceppe, et il n'y a aucune preuve de comportement dangereux ou téméraire de la part de l'accusé. Ce fut un accident pathétique où l'accusé a quitté les lieux. »

Le magistrat souligne aussi que Tremblay a commis indubitablement une erreur de jugement en n'arrêtant pas son véhicule, mais cette omission n'a pas eu d'effet aggravant quant à l'état de la victime puisqu'elle est décédée instantanément.

**John SCOTTI SUBARU agrandi**

**OUTBACK 2000**

**399\$ / MOIS**  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Venez voir les nouvelles SUBARU 2000 entièrement redessinées!

**Plus** grande salle de montre / **Plus** de véhicules en inventaire  
**Plus** de service / **Plus** grand stationnement

\* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Legacy GT (MCGTAXMEAT-FG) et Outback familiale (SNV084XMEAT-PA). versement initial de 2995 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année, 8 ¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. L'offre se termine le 31 octobre 1999.

**PLUS!** Pour mieux vous servir!

COIN JARRY et PROVENCHER  
4330, rue Jarry est  
Saint-Léonard  
**(514) 725-6777**



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

## Nouvelle usine d'épuration

À compter du 30 octobre, les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet n'auront plus de fosses septiques puisque leurs eaux usées seront traitées, comme celles de Deux-Montagnes, par un réseau municipal. Il a fallu près de 44 millions de dollars pour instaurer un réseau d'égout collecteur commun à ces quatre municipalités, une usine de traitement des eaux et pour améliorer le réseau de distribution de l'eau potable. Le projet final regroupera l'administration de la purification de l'eau potable et le traitement des eaux usées en une seule Régie intermunicipale. Ces installations sont prévues pour suffire aux besoins des municipalités pour les 30 prochaines années. Hier, les maires de ces municipalités avaient organisé une visite de l'usine d'épuration et des stations de pompage.

week  
end

## Grève à l'usine de chaussures Acton International

Presse Canadienne  
ACTON VALE

Les 350 employés d'Acton International ne sont pas rentrés au travail hier et ils semblent déterminés à poursuivre leur grève tant que l'employeur ne montrera pas plus d'ouverture.

« La compagnie ne croyait pas que nous étions prêts à faire la grève parce qu'elle pense que nous sommes des moutons. Mais je peux vous dire que les gens en ont assez. On ne nous respecte pas », affirme Luc Beaudry, vice-président du syndicat de l'usine.

Sur la ligne de piquetage hier après-midi, plusieurs travailleurs et travailleuses ne cachaient pas leur colère à cause des négociations qui piétinent.

Et pourtant, les questions salariales n'ont même encore été abordées depuis le début des rencontres de négociation en janvier dernier. Le syndicat d'Acton International, affilié à la FTQ, veut d'abord régler certaines clauses relatives aux conditions de travail. Après une quinzaine de rencontres, il n'y a eu aucun progrès.

L'employeur, de son côté, garde le silence sur ce conflit. Hier, des gardiens de sécurité avaient été engagés pour maintenir l'ordre et filtrer les visiteurs à l'usine. Les médias se sont tous cognés le nez sur une porte close. Les patrons étaient en réunion.

### Grévistes déterminés

Le syndicat demande d'inclure des clauses dans la convention collective pour améliorer la santé et la sécurité au travail. Il veut également obtenir davantage de vacances pour les employés qui ont plusieurs années de service. Présentement, les employés d'Acton International ne peuvent avoir plus de trois semaines de vacances par année.

Comme les négociations n'ont pas progressé en fin de semaine, la grève se poursuivra jusqu'à ce que l'employeur apporte de nouveaux éléments.

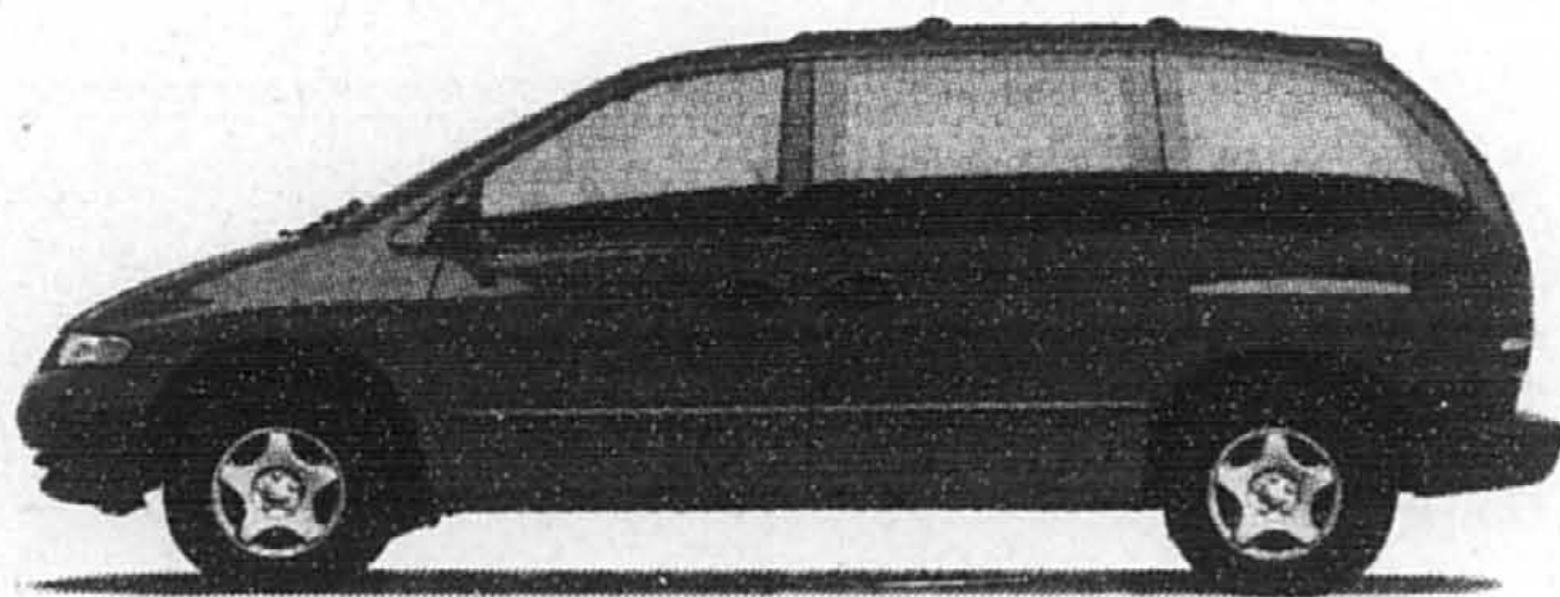
Cette grève durera-t-elle longtemps? « Je ne sais pas, mais les employés eux sont prêts à attendre le temps qu'il faudra », assure Luc Beaudry.

En août dernier, 94 % des employés d'Acton International ont donné un mandat de grève à leur syndicat.

L'usine d'Acton Vale, qui est passée aux mains de Airboss of America en mars 1999 à la suite d'une transaction de 34 millions, fabrique des chaussures et des boîtes et produit du caoutchouc utilisé dans les pneus et autres articles.

Bombardier, Camoplast et l'industrie militaire sont parmi les clients de l'entreprise.

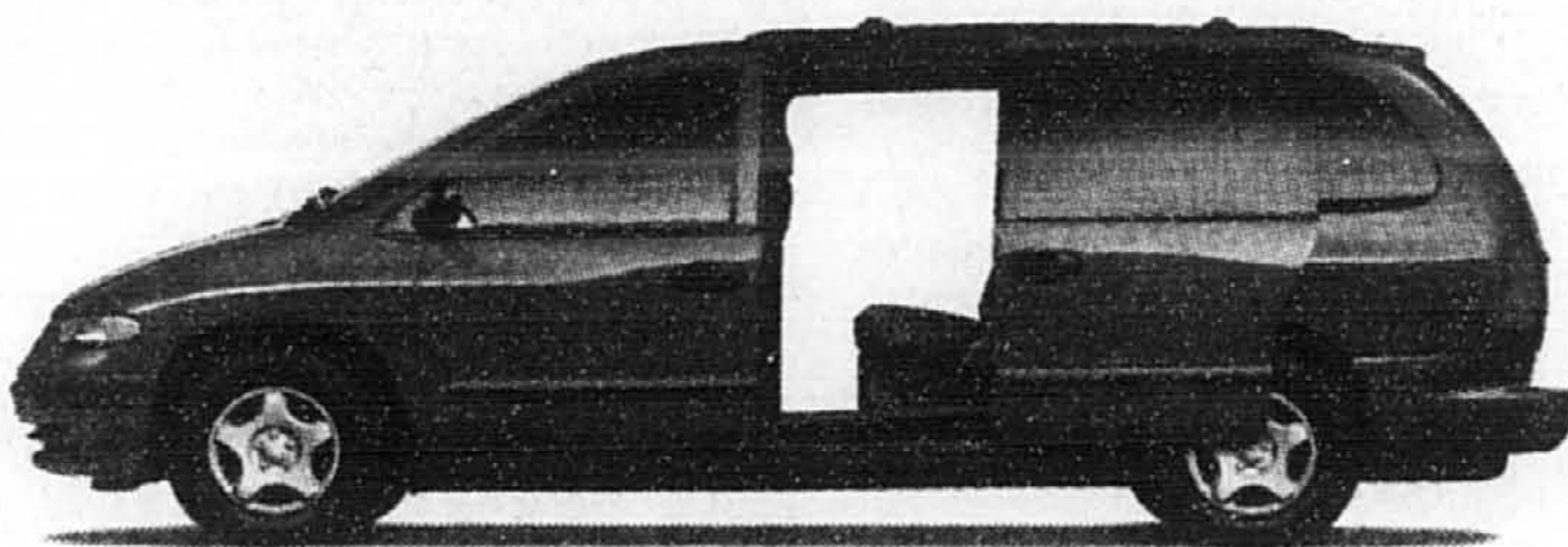
Comme s'il n'y avait pas déjà bien assez de raisons pour choisir une Dodge Caravan, nous en avons ajouté deux.



Dodge Caravan 2000

22 929\$\* ou 269\$†

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 883\$. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.



Dodge Grand Caravan 2000

Louez une Dodge Grand Caravan pour seulement 10\$† de plus par mois

### Dodge Caravan 2000/Dodge Grand Caravan 2000, ensemble 26T

- Moteur V6 de 3,0 L • Transmission automatique à quatre rapports
- Deux portes coulissantes • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Volant inclinable
- Glaces de custode pivotantes à commande électrique • Sièges pour sept passagers
- Sièges à roulettes Easy Out™ • Radiocassette AM/FM stéréo • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Glace à écran solaire • Poutres de protection latérales
- Garantie 3 ans ou 60 000 km

Dodge Caravan

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep



\* Transport (855 \$) en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Tarifs mensuels de 269 \$ établis d'après la Dodge Caravan 2000 26T + GND + AAF + AAA et de 279 \$ d'après une Dodge Grand Caravan 2000 26T + AAF + AAA. Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12 ¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. \*\* Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander. Des offres sont exclues et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep Inc.

Le traitement antirouille de votre véhicule devrait faire partie de votre mise au point avant L'HIVER!

# Profitez du grand BLITZ

Qu'est-ce qu'une mise au point de la carrosserie avant L'hiver?

- 1-Un traitement Antirouille Métropolitain effectué par nos spécialistes,
- 2-Lavage hebdomadaire minutieux de la carrosserie extérieure,
- 3-Application d'une bonne cire;

Cette combinaison gagnante vous permettra de combattre l'eau, la neige et le calcium et les abrasifs qui sont les principaux éléments destructeurs de la carrosserie de votre véhicule. De plus, il est important de laver son véhicule régulièrement durant la période hivernale.

### Les véhicules rouillent encore.

Malgré les efforts et les nouveaux développements technologiques du monde de l'automobile, les manufacturiers n'ont pas encore réussi à enrayer la corrosion sur les véhicules. Le seul phénomène qui ait changé c'est que la rouille s'infiltrait sournoisement et de façon non apparente pour soudainement apparaître sur nos voitures.

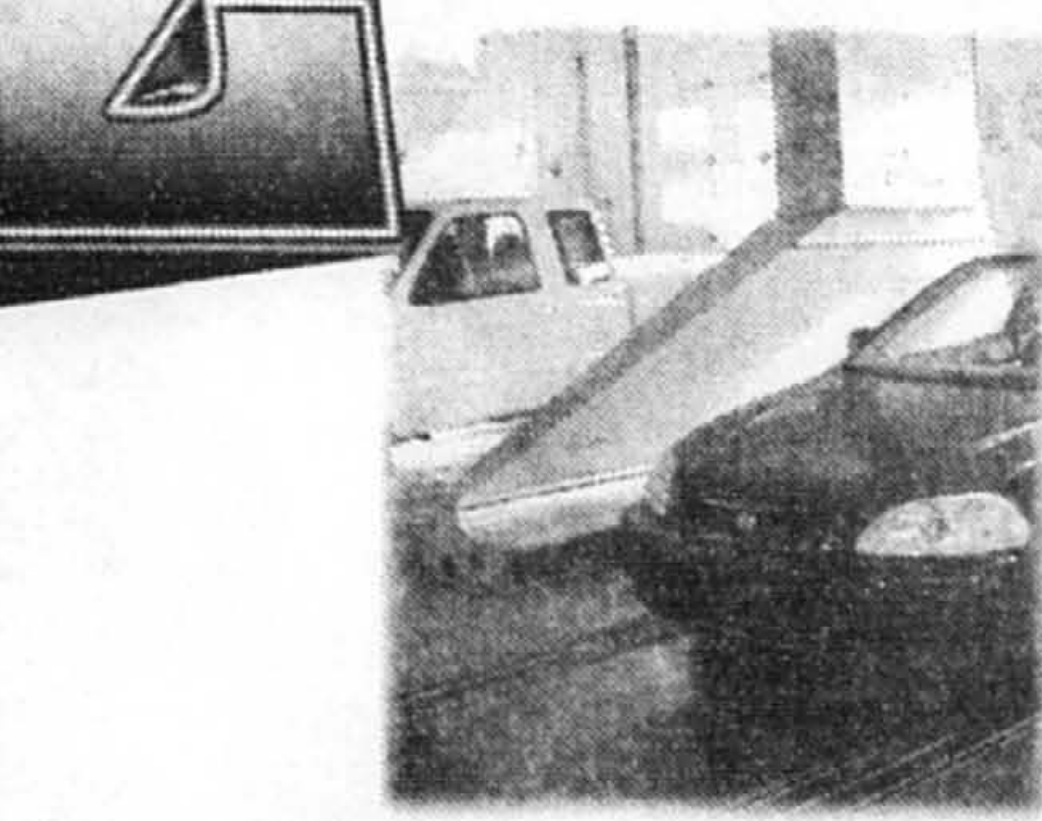


### Un investissement intelligent et payant.

Il est primordial de faire traiter votre véhicule annuellement par nos spécialistes pour lui conserver une valeur de revente intéressante

### Application beau temps mauvais temps.

Pluie ou neige, nos équipements et nos séchoirs permettent de préparer votre véhicule pour recevoir efficacement le traitement Antirouille Métropolitain.



ANTIROUILLE  
**METROPOLITAIN?**  
*Grouille avant que ça rouille!*

TRAITEMENT COMPLET en moins de 45 minutes pour seulement

**66** 95\$ + taxes



www.antirouille.com

Montréal NDG : 514 488-7300 • Anjou : 514 356-1519 • Longueuil : 450 651-5531 • Laval : 450 668-9883 • Pierrefonds : 514 685-5055

2780078

## Actualités

# Les médecins prêts à mentir aux assurances pour traiter leur patient

Agence France-Presse  
LOS ANGELES

Un nombre important de médecins américains sont prêts à mentir aux compagnies d'assurances pour garantir que leurs patients recevront les soins dont ils ont besoin, selon une étude publiée hier dans les *Archives of Internal Medicine*.

Les auteurs de cette étude, présentée durant une conférence de l'Association médicale américaine (AMA) à Los Angeles, ont soumis à un groupe de 169 médecins six procédures différentes, allant d'une intervention chirurgicale pour un patient en danger de mort à une chirurgie esthétique. Dans chaque cas, il était précisé que le patient n'avait pas les moyens financiers de payer pour la procédure et que la politique de la compagnie d'assurances ne prévoyait pas son remboursement.

L'étude a montré que plus le cas était sérieux et plus les médecins étaient prêts à mentir pour obtenir un remboursement : 57,7 % dans le cas d'un pontage coronarien, 56,2 % pour une revascularisation artérielle, 47,5 % pour un traitement par intraveineuse, 34,8 % pour une mammographie, 32,1 % pour des soins psychiatriques et seulement 2,5 % pour une rhinoplastie, ou chirurgie esthétique du nez.

Un quart des médecins interro-

gés (26,6 %) ont refusé de mentir quel que soit le cas envisagé tandis que 13,6 % d'entre eux ont accepté de le faire dans tous les cas, à l'exception de la chirurgie esthétique.

« La plupart des médecins (76,4 %) estiment que leur première responsabilité professionnelle est de se conduire comme "l'avocat de leur patient", et de travailler dans le cadre des règles et des restrictions imposées par les tiers-payants, tant que ces règles ne compromettent pas de façon significative les intérêts du patient », écrivent les auteurs de l'étude.

### Des entreprises

Aux États-Unis, les caisses d'assurance-maladie sont des organismes privés qui fonctionnent comme de véritables entreprises de soins. Elles sont souvent critiquées parce qu'elles imposent des conditions à l'accès aux soins, comme par exemple l'impossibilité pour un patient de choisir son médecin ou encore le refus d'un traitement.



PHOTO REUTERS

## Le dragon a la vue sauve

Des vétérinaires de Sydney ont réalisé une première mondiale, hier, en effectuant une intervention chirurgicale qui a sauvé la vue à un dragon de Komodo, une variété de lézard connue pour être l'une des plus imposantes dans le monde. Cameron Wittaker (au premier plan, à droite), un ophtalmologiste, et des vétérinaires de Sydney ont opéré de la cataracte l'oeil droit de l'animal où un employé du zoo avait observé des anomalies. Les vétérinaires se sont alors rendu compte que l'animal ne voyait plus grand-chose de l'oeil droit et qu'une opération de la cataracte était nécessaire compte tenu de l'évolution rapide du mal. Ils pensent que l'autre oeil pourrait être atteint lui aussi. Originaire du zoo de Jakarta, ce dragon mâle est arrivé en Australie en 1991 et mesure 3 mètres de long. Il devrait se rétablir sans problème, indique l'équipe vétérinaire. Les dragons de Komodo sont une espèce en voie de disparition et ne subsistent à l'état sauvage que dans quelques petites îles de l'Indonésie.

## Nouvelle thérapie génique contre l'athérosclérose

Agence France-Presse  
WASHINGTON

Une nouvelle thérapie génique a permis de réduire chez des souris l'athérosclérose, ou dépôt de plaques graisseuses dans les artères, tout en élevant leur taux de « bon » cholestérol, indique une étude à paraître aujourd'hui dans la revue *Circulation*, de l'Association américaine de cardiologie (AHA).

La technique employée, qui pourrait mener à un traitement

pour certaines maladies cardiaques et les congestions cérébrales, a consisté à l'injection d'apoA-1, un gène qui produit une protéine impliquée dans la formation du HDL, le « bon » cholestérol.

Les souris ont d'abord reçu une alimentation dopant leur production de « mauvais » cholestérol (LDL). Les rongeurs traités ensuite avec des injections d'apoA-1 ont vu en quatre semaines une régression de leurs plaques d'athérosclérose et une augmentation de leur HDL.

## La biotechnologie peut éradiquer la faim dans le monde, selon un livre

Agence France-Presse  
WASHINGTON

La biotechnologie peut permettre d'éradiquer la faim dans le monde grâce à de nouvelles variétés de récoltes résistantes aux insectes et à des conditions difficiles, indique un livre du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) publié hier.

« Les progrès scientifiques peuvent changer radicalement l'agri-

culture et le système alimentaire dans le monde », a déclaré Maurice Strong, coauteur du livre *L'Alimentation au 21<sup>e</sup> siècle : de la science vers une agriculture viable*.

La biotechnologie permet de créer des plantes qui résistent à la toxicité de certains sols, aux insectes ravageurs et qui contiennent plus de substances nutritives, affirme le CGIAR, fondé par le président de la Banque mondiale James Wolfensohn.

« La production agricole mondiale doit croître de plus de 50 % d'ici 2025 pour nourrir la population mondiale qui augmentera de deux milliards d'individus », a indiqué Mahendra Shah, un autre coauteur du livre.

Selon le CGIAR, la révolution des technologies de l'information peut aussi être mise à contribution pour créer un système de recherche agricole interactif.

## ON N'EST PAS REPOSANT

La télévision, ça nous inspire. Même que, chez Star Choice, on est tous un peu maniaque! Et c'est bien normal parce que notre spécialité c'est la télévision. Seulement la télévision. Alors chaque jour, nous cherchons de nouvelles façons d'améliorer notre produit. En ajoutant de nouveaux canaux, en étant à l'affût des innovations technologiques, en créant des offres promotionnelles avantageuses. En fait, si on n'arrête jamais, c'est parce que nous voulons que votre système soit le meilleur aujourd'hui et qu'il le reste demain.

**Aujourd'hui, Star Choice vous présente son nouveau récepteur Navigo**

Le Navigo 401 de Star Choice : image numérique encore plus claire, son numérique Dolby Digital® AC-3 5.1 à six canaux, Navigation intelligente™ comprenant programmation de 7 jours à l'écran et recherche d'émissions par thème, prêt à recevoir la TVHD\* (télé haute définition), deux sorties audio/vidéo, mises à jour des logiciels par satellite. Grand choix de forfaits à partir de 8,99 \$ par mois.

**STAR CHOICE**  
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.  
1 888 554-STAR www.starchoice.com

<b>Robert Desjardins Radio TV</b> L'Annonciation (819) 275-2582	<b>Rochelleau Électronique</b> Saint-Alphonse-Rodriguez (450) 883-5656	<b>Daniel Forand Satellite</b> La Prairie (450) 444-8622 www.danielforand.com	<b>Entreprise Michel Léveillé</b> Chertsey (450) 882-4666	<b>GLC Audio Vidéo</b> Mont-Laurier (819) 623-7414	<b>Montcalm Électroniques</b> Laval (450) 663-3102 1 888 663-3102 (sans frais)	<b>France Électronique</b> Rawdon (450) 834-4035 1 877 834-4035 (sans frais)
---	--	--	---	--	---	---

CELLULAND

Dumoulin

La Clef des Sol

CYBERTRONIC  
MARCHAND AFFILIÉ

STEREO  
ÉLECTRONIQUE

GRAJLY  
MARTINEAU

\* De l'équipement supplémentaire peut être nécessaire. Dolby® et le logo Double D sont des marques déposées de Dolby Laboratories Licensing Corporation sous licence de General Instrument Corporation. « Navigation intelligente™ » est une marque de commerce de Star Choice Television Network Incorporated. Star Choice™ Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept comme sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et Star Choice Television Network Incorporated.

# Humains et Néanderthaliens auraient vécu ensemble

## Des ossements retrouvés dans une grotte en Croatie le laissent croire

Associated Press  
WASHINGTON

L'homme de Néanderthal et l'ancêtre de l'homme moderne pourraient bien avoir coexisté en Europe centrale pendant des milliers d'années.

Les deux espèces se sont peut-

être même accouplées, à en croire une nouvelle datation au carbone d'os retrouvés dans une grotte en Croatie.

Découverts dans la grotte de Vindija, ces os appartiennent à des hommes de Néanderthal. Or, ils ont entre 28 000 à 29 000 ans d'âge, alors que les moins anciens jamais retrouvés jusqu'ici étaient vieux d'au moins 100 000 ans, selon Fred Smith, un anthropologue de l'Université du Nord de l'Illinois.

Selon lui, il s'agit de la plus solide preuve jamais apportée à la théorie selon laquelle humains et Néanderthaliens ont vécu à la même période et au même endroit.

Les résultats de l'étude menée sur ces spécimens d'os de Néanderthal seront publiés demain dans les *Actes de l'Académie nationale des Sciences*.

L'homme de Néanderthal est un hominidé considéré comme primitif et affublé d'un front proéminent,

de jambes courtes et d'une proéminence à l'arrière du crâne. Les scientifiques estimaient jusqu'ici qu'il était arrivé en Afrique il y a plus de 250 000 ans et qu'il était apparu en Europe il y a environ 100 000 ans. Il aurait ensuite disparu pour être remplacé par les humains.

Or, cette découverte montre qu'il y a eu un chevauchement de 3 000 à 4 000 ans entre les deux espèces en Europe centrale, selon

M. Smith. Cela renforce donc la théorie selon laquelle les hommes de Néanderthal et les ancêtres des humains modernes se sont accouplés entre eux et ont produit des enfants hybrides qui possèdent les gènes des deux espèces.

Selon M. Smith, la forme de squelettes humains de 30 000 ans découverts suggérait déjà une contribution néanderthalien au patrimoine génétique humain.

## Bons résultats d'un médicament à l'essai contre le sida

Agence France-Presse  
WASHINGTON

Un nouveau médicament à l'essai contre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), l'ABT-378/ritonavir, a donné des résultats très positifs en provoquant peu d'effets secondaires, a annoncé hier le fabricant, les laboratoires pharmaceutiques Abbott.

Les recherches « indiquent que l'ABT-378/r peut fournir aux médecins une nouvelle option puissante et bien tolérée », a souligné un des auteurs de l'étude, le Pr Charles Hicks, de l'Université Duke.

Une moyenne de 85 % des patients traités pendant 48 semaines avec des doses différentes d'ABT-378/r et deux autres médicaments, le stavudine (d4T) et le lamivudine (3TC), ont atteint un niveau de charge virale indétectable par les moyens actuels.

## Des aiguilles dans un sein de la couturière

Agence France-Presse  
VARSOVIE

Une couturière de Stawola Wola (sud de la Pologne) a appris à l'occasion d'une mammographie de routine qu'elle vivait depuis des années avec quatre aiguilles dans son sein gauche, a-t-on appris hier de source médicale.

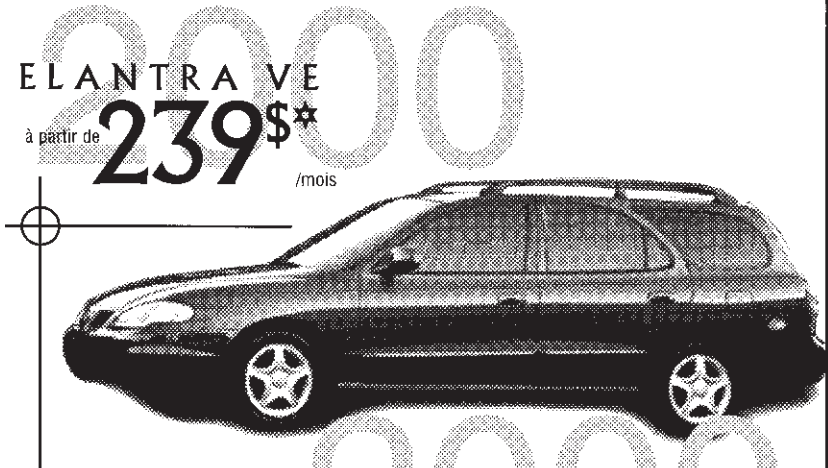
La couturière et le médecin ont accueilli la nouvelle avec incrédulité. « Nous avons procédé à une nouvelle mammographie, car cela semblait totalement impossible », a déclaré le radiologue, Krzysztof Antonowicz, cité par l'agence PAP.

La couturière avait l'habitude de piquer des épingles et des aiguilles sur le haut de son tablier pour les avoir à portée de main, a-t-elle expliqué.

Si les aiguilles semblent avoir été en place depuis longtemps, la couturière n'avait jamais ressenti aucune douleur, « peut-être à cause de l'important volume de sa poitrine », a expliqué le docteur Antonowicz.

Les médecins ont décidé de ne pas retirer les aiguilles pour le moment, jugeant que l'opération chirurgicale n'était pas indispensable.

# HYUNDAI CHANGE D'ÈRE !

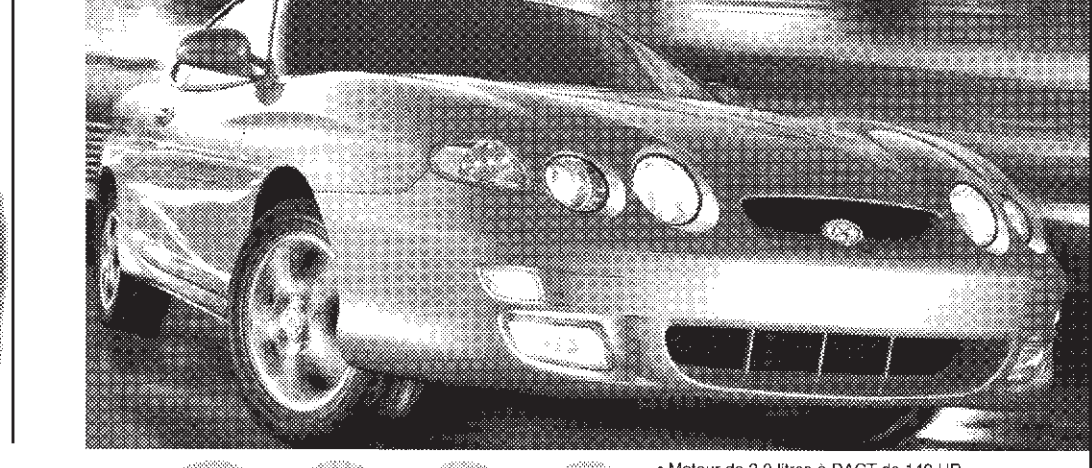
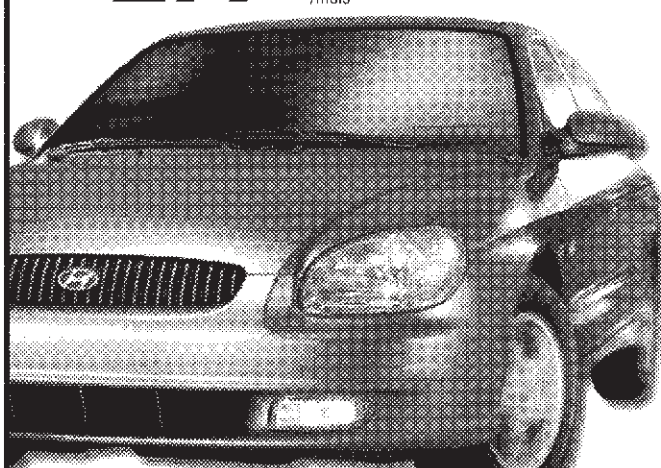


• Moteur de 2.0 litres à DACT de 140 HP • Régulateur de vitesse • Deux coussins gonflables  
• Lève-glaces et verrouillage électriques • Transmission automatique • Radiocassette stéréo AM/FM électronique  
• Climatiseur • Dossiers arrière rabattables 60/40 • Et beaucoup plus !

• Moteur de 2.0 litres à DACT de 140 HP • Régulateur de vitesse • Deux coussins gonflables  
• Lève-glaces et verrouillage électriques • Transmission automatique  
• Radiocassette stéréo AM/FM électronique • Climatiseur • Porte-bagages au toit  
• Essuie-glace de lunette • Siège arrière 60/40 rabattable en deux étapes

**SONATA GL**  
à partir de **299\$\*\*\*** /mois  
**AUCUN COMPTANT**

**4,8%**  
FINANCEMENT  
jusqu'à 48 mois



• Moteur de 2.4 litres à DACT de 148 HP • Deux coussins gonflables  
• Transmission automatique à 4 rapports • Radiocassette stéréo AM/FM électronique  
• Climatiseur • Rétroviseurs extérieurs dégivrants à commande électrique  
• Lève-glaces et verrouillage électriques • Régulateur de vitesse • Version V6 aussi disponible  
• Et beaucoup plus !

• Moteur de 2.0 litres à DACT de 140 HP  
• Aileron arrière  
• Transmission manuelle surmultipliée à 5 rapports  
• Roues de 15 po en alliage d'aluminium  
• Deux coussins gonflables  
• Phares antibrouillard  
• Radiocassette stéréo AM/FM électronique  
• Lève-glaces électriques  
• Et beaucoup plus !

**GARANTIE 5 ANS**  
L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km (éléments importants)  
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard) Incluant : livraison d'essence  
• changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photos à titre indicatif seulement. \* Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour l'ELANTRA BERLINE VE 2000 à partir de 239 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 11 477 \$. Comptant de 1 250 \$ ou échange équivalent, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. \*\* Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour l'ELANTRA FAMILIALE VE 2000 à partir de 259 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 12 432 \$. Comptant de 1 250 \$ ou échange équivalent, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible pour tous les modèles ELANTRA 2000 à un taux de 4,8 % sur une période de 24, 36 ou 48 mois. \*\*\* Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la SONATA GL 2000 à partir de 299 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 14 352 \$. Aucun comptant, dépôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible pour les modèles SONATA GL 2000 à un taux de 4,8 % sur une période de 24, 36 ou 48 mois. Fin sus: frais administratifs de 350 \$ réels au contrat de location pour les modèles 2000 kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Offre d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 29 octobre 1999.



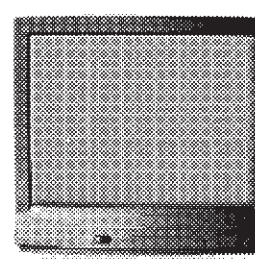
LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL

<b>NORD</b> CHOMEDEY HYUNDAI (450) 682-6000 DESMEULES HYUNDAI (450) 668-6393 HAMEL HYUNDAI St-Eustache (450) 974-0440	<b>HOUËL ET FRÈRES HYUNDAI</b> Terrebonne (450) 471-4647 HYUNDAI AUTO ST-JÉRÔME St-Antoine (450) 432-4252 HYUNDAI BLAINVILLE (450) 434-5484	<b>EST</b> HYUNDAI GABRIEL Anjou (514) 329-7777 HYUNDAI RÉPENTIGNY (514) 856-7794	<b>CENTRE</b> COITEUX HYUNDAI Montréal (514) 521-3201 MÉTRO HYUNDAI Montréal (514) 485-0001	<b>OUEST</b> ULSAN HYUNDAI Dorval (514) 683-5702 HYUNDAI VAUDREUIL (450) 456-3677 VALLEYFIELD HYUNDAI (450) 370-3330	<b>SUD</b> HYUNDAI CASAVANT St-Hyacinthe (450) 774-6344 / 450-861-5028 HYUNDAI DE CHÂTEAUGUAY (450) 699-8555 LA PRAIRIE HYUNDAI (450) 659-2500 HYUNDAI VARENNES (450) 652-4979	<b>LES AUTOMOBILES</b> CLOGINOR INC. St-Jean-sur-Richelieu (450) 348-6817 LONGUEUIL HYUNDAI (450) 670-2080 SERAY AUTO INC. Chambly (514) 875-1959
--	--	--	---	---	---	---

# Voici une offre pas reposante!

Un système Navigo 401 avec un récepteur  
**199\$**  
(au lieu de 399\$)

Un système Navigo 401 avec deux récepteurs  
**398\$**  
(au lieu de 748\$)



Obtenez 100\$ de rabais en argent et 100\$ de programmation à l'achat d'un premier système Navigo 401 de base.

Obtenez 150\$ de rabais en argent sur un deuxième récepteur Navigo 401.

La télévision numérique de Star Choice est toujours disponible partout! Achetez un système Star Choice avant le 31 décembre 1999 et faites une vraie bonne affaire!

Toute la programmation que vous voulez ou on vous rembourse au bout de 30 jours.\*

ESSAI DE **30 jours** SANS OBLIGATION



Cette offre s'adresse aux nouveaux clients seulement et grand fin à minuit le 31 décembre 1999. Élimination de la taxe de vente. Le prix de 199 \$ pour le 2<sup>e</sup> récepteur s'applique uniquement si il est acheté en même temps que le premier. Le crédit de programmation sera porté au compte du client au moment de l'activation de son système. Certaines restrictions peuvent s'appliquer, vérifiez avec votre détaillant agréé Star Choice au 1 888 554-STAR. \*S'applique aux prix d'achat au détail au jour de l'achat. L'installation d'un système standard et au premier mois de programmation (jusqu'à concurrence de 59,99 \$). Star Choice™ Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept complexe sont des marques de commerce de Star Choice Communications, Inc. et de Star Choice Television Network Incorporated.

**Plein la vue!**

DANS LE CAHIER  
**Cinéma**

TOUS LES SAMEDIS DANS  
**La Presse**



**Pour faire  
le point sur  
l'actualité**

LISEZ LE CAHIER  
**Plus**

CHAQUE SAMEDI DANS  
**La Presse**



## Queen's Park donne 3,5 millions au nom des soeurs Dionne

Presse Canadienne  
TORONTO

Le gouvernement provincial donnera 3,5 millions \$ à une organisation caritative canadienne au nom des soeurs Dionne, a-t-on appris hier du quotidien *Toronto Sun*.

Cette somme sera versée à la ligne téléphonique d'aide aux enfants en difficulté « Jeunesse, j'écoute » (Kids Help Phone), « en l'honneur des Dionne », dit un communiqué de presse préparé en vue d'une diffusion aujourd'hui.

La province se conforme ainsi aux recommandations d'une commission indépendante qui avait suggéré d'appuyer ce service de soutien aux jeunes en détresse, offert nuit et jour.

Le rapport de la commission a été rédigé par la juge Gloria Epstein, à laquelle on avait confié ce mandat après que les trois survivantes des célèbres quintuplées eurent reçu 4 millions \$ du gouvernement ontarien, l'an dernier.

Cécile Dionne a été nommée porte-parole nationale de « Jeunesse, j'écoute » en mai 1998.

Ce don s'inscrit dans l'engagement du gouvernement de l'Ontario de placer les questions relatives aux intérêts des enfants au premier plan.

Les quintuplées Dionne sont devenues, enfants, de véritables vedettes après que l'Ontario les eut prises en tutelle, en 1934. Dans une propriété conçue comme un parc thématique, « Quintland », les fillettes ont été régulièrement montrées au public pendant neuf ans.

Les Dionne, représentées par une entreprise montréalaise de relations publiques et par l'avocat torontois Clayton Ruby, ont reçu une indemnisation pour le traitement qui leur avait été réservé, et la promesse d'une enquête complète en mars 1998.

Le rapport de la juge Epstein, terminé il y a quelques mois et remis aux soeurs Dionne, qui vivent aujourd'hui à Montréal, visait à déterminer ce qui est arrivé des sommes placées dans un fonds créé à même les revenus de « Quintland ».

La juge Epstein avait remplacé le responsable initial de l'enquête, après que celui-ci eut déclaré à un journaliste que les 4 millions \$ versés aux soeurs Dionne auraient dû mettre un point final à cette affaire.

## La liste de Schindler remise aux archives fédérales allemandes

Agence France-Presse  
STUTTGART, Allemagne

La liste de Schindler, du nom d'Oskar Schindler qui mit 1200 Juifs à l'abri des nazis, a été remise hier aux archives fédérales allemandes à Coblenz (ouest) par le quotidien *Stuttgarter Zeitung*, a indiqué le journal.

Une valise de documents, dont la fameuse liste authentique qui devait donner son titre au film de l'Américain Steven Spielberg (1994), avait été remise quelques jours plus tôt au journal par les enfants d'un couple de médecins décédés chez lequel Oskar Schindler avait vécu les dernières années de sa vie à Hildesheim (nord).

Aux archives nationales, tous les documents contenus dans la valise — soit 5000 feuillets selon le journal — doivent être couchés dans les prochaines semaines sur micro-films afin d'être mis à la disposition des scientifiques. Ils doivent également être préparés pour leur transfert en Israël, a indiqué le rédacteur en chef du *Stuttgarter Zeitung*, Uwe Vorkoetter.

Les enfants du couple souhaitaient que les documents soient remis au mémorial de l'holocauste Jad Vashem de Jérusalem.

Allemand des Sudètes (région de la Tchécoslovaquie annexée par Hitler), Oskar Schindler était devenu en 1939 directeur d'une petite usine de vaisselle émaillée à Cracovie (Pologne) confisquée à des Juifs.

Ses employés étaient des Juifs qu'il louait à l'administration allemande. En 1943, il assiste à la liquidation du ghetto de Varsovie et n'a plus alors de cesse que de sauver ses employés.

En 1944, il réussira à transférer son atelier et un millier de prisonniers juifs à Bruennlitz, dans ses Sudètes natales, leur sauvant du même coup la vie.

Conformément à ses vœux, Oskar Schindler, l'ancien nazi, a été enterré à Jérusalem.

## Nos résultats d'examen viennent d'arriver du labo.



**Les médecins sont formels : BMW est la «voiture la plus sécuritaire du millénaire».** En reconnaissance de son travail d'innovation au chapitre de la prévention des traumatismes, l'IBIA — l'association internationale spécialisée dans l'étude des lésions cérébrales — a décerné à BMW le titre de «voiture la plus sécuritaire du millénaire». Le jury de médecins-experts a d'ailleurs accordé une mention spéciale à notre système de protection pour la tête, tout à fait exclusif. Premier fabricant automobile à recevoir l'appui d'une association aussi respectée, BMW est fière d'arriver, une fois de plus, en tête de liste.



Voiture la plus sécuritaire  
du millénaire selon  
l'association internationale spécialisée  
dans l'étude des lésions cérébrales

©BMW Canada Inc. «BMW», le logo BMW et «Le plaisir de conduire» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc. Pour connaître le concessionnaire le plus près de chez vous, composez le 1 800 867-6679. Visitez notre site Web : [www.bmw.ca](http://www.bmw.ca).



2787086

Création Birks. La Collection «Étoile de Mer», en or 18 carat. Collier, 925 \$. Boucles d'oreilles, 475 \$. Broche, 975 \$.

# BIRKS

PERLES. depuis 1879

Accueillez le millénaire la  
tête dans les étoiles...  
et les pieds dans le sable.



BIRKS

1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno. Pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • [www.birks.com](http://www.birks.com)

2787703

## Accidents d'autocar en Inde: 62 morts

Associated Press  
AMRITSAR, Inde

Pour éviter de heurter une vache sur une route de montagne, un autobus de pèlerins qui revenait hier d'un temple, dans le nord de l'Inde, a fait un écart et il est tombé dans un précipice.

L'accident, qui s'est produit dans l'État du Pendjab, a fait 28 morts et 47 blessés, a annoncé la police.

Selon l'agence de presse *United News of India*, un accident similaire a eu lieu dans l'État de Meghalaya, dans le nord-est de l'Inde.

Un autobus est tombé dans un précipice, faisant une chute de 45 mètres. Trente-quatre passagers ont été tués et 22 blessés.

# Vérité ou... conséquences



## Un dialogue ouvert avec les Canadiens et Canadiennes

**Comme la plupart des gens du pays, nous, chez Air Canada, sommes très peu enclins à nous engager dans un débat public désobligeant. Malheureusement, le son de cloches hostile présentement véhiculé par Onex pourrait faire perdre de vue les vrais bénéfices de notre plan.**

**En tant que Chef de la direction d'Air Canada, j'aimerais vous expliquer clairement ce qu'il en est de notre plan afin que le pays tout entier puisse avoir une opinion éclairée et sûre au sujet de notre industrie aérienne.**

### ● PAS DE FUSION, PAS DE MISES À PIED

- Alors que la proposition d'Onex affirmait publiquement qu'ils allaient éliminer 5000 emplois sans garantie que tous ces départs seront volontaires ou que ce seront les seuls, notre plan prévoit une réduction de 2500 emplois, principalement par attrition et, au besoin, reconversions, départs à la retraite anticipés et remise d'indemnités pour cessation volontaire d'emploi. Aucune modification ne sera effectuée sans une consultation préalable auprès des employé(e)s et des syndicats.
- Du côté positif, notre plan signifie la création de 800 emplois grâce à un nouveau transporteur à bas prix; plus d'emplois au Canada grâce au rapatriement de fonctions d'AMR en vigueur à Dallas; plus de personnel pour le service transfrontalier étendu de Canadian Airlines; et encore plus d'occasions d'affaires avec notre plan d'expansion des services internationaux.

### ● LONGUE VIE À CANADIAN AIRLINES

- Même si le conglomérat d'Onex a pris le contrôle de plusieurs sociétés, il ne possède aucune expérience dans le fonctionnement d'une compagnie aérienne. Nos employé(e)s et l'administration d'Air Canada ont démontré leurs capacités, nous permettant d'avoir récemment annoncé nos meilleurs profits de la décennie.
- À la suite de la proposition d'Onex, le nom de Canadian Airlines disparaîtrait tout simplement.
- Par contraste, notre plan d'acquiescer, de raviver et de restructurer Canadian Airlines est basé sur notre expérience bien aiguisée et une réelle compréhension de l'industrie aérienne.
- Nous n'allons pas fusionner mais plutôt fonctionner comme des transporteurs aériens distincts et autonomes. Canadian Airlines conservera son siège social à Calgary et dirigera ses propres vols intérieurs, transfrontaliers et internationaux. Les points des programmes grands voyageurs continueront d'être honorés.
- De notre point de vue, Canadian Airlines représente une valeur sûre et ses employé(e)s sont de vrais professionnels. Mais le plan d'administration défavorable proposé par AMR/American Airlines en est rendu au point de menacer l'existence même de Canadian Airlines. Partie intégrante de notre plan, nous tenterons de négocier la sortie d'AMR.
- Avec notre acquisition de Canadian Airlines, nous nous engageons à 100% à en faire une entreprise en santé et profitable.

### ● LES CONSOMMATEURS VEULENT DU CHOIX

- La raison d'être de la concurrence est de s'assurer que les consommateurs bénéficient d'un choix de services et de prix.
- Notre plan inclut la création d'un transporteur aérien à bas prix pour l'Est et le centre du Canada où rien de tel n'existe pour le moment.

- Il aura une équipe de direction distincte, indépendante de l'une ou l'autre des deux grandes sociétés aériennes, avec la flexibilité et le droit de prendre ses propres décisions.
- Le transporteur aérien débutera avec environ dix appareils pouvant desservir une vingtaine de destinations.
- Établi à Hamilton en Ontario, il sera au centre d'un bassin de 1,7 million d'habitants et l'effet « domino » d'une telle opération résultera en de plus nombreuses occasions d'affaires pour cette région entière.
- En gardant distinctes Air Canada et Canadian Airlines, les consommateurs auront le loisir de privilégier leur transporteur aérien préféré.
- La concurrence avec les autres transporteurs aériens, déjà existante au niveau vols intérieurs, nolisés, transfrontaliers et internationaux, sera appelée à croître.

### ● AUCUN CONTRÔLE ÉTRANGER

- Le plan d'Air Canada appartient vraiment aux Canadiens et Canadiennes. Alors que United Airlines et Lufthansa investiront dans Air Canada, elles n'auront pas droit de représentation au sein du conseil, ni pouvoir décisionnel et il n'y aura ni entente de services avec d'autres transporteurs aériens, ni de clauses « cachées ».
- D'après la loi présentement en vigueur au Canada, aucun individu ou société, d'ici ou d'ailleurs, ne peut détenir plus de 10% d'Air Canada, garantissant ainsi un vaste nombre de propriétaires et un contrôle qui demeurera fermement entre les mains des actionnaires.
- Nous considérons la proposition d'Onex comme étant illégale puisqu'elle vise à contourner cette loi.

### ● GRAND OUVERT À LA CONCURRENCE

- Finalement, un fait révélateur: alors qu'Onex se contente de faire examiner son plan aux États-Unis et en Europe, l'une de leurs principales conditions est que leur proposition ne fasse l'objet d'aucun examen méticuleux de la part du Bureau de la concurrence, ici-même au Canada.
- Non seulement nos résultats financiers nous indiquent-ils que nous sommes en mesure de lutter contre les plus grands transporteurs aériens au monde, nous encourageons ouvertement une telle concurrence par notre volonté de subir un examen approfondi et transparent par le Bureau de la concurrence du gouvernement fédéral.

Si vous désirez participer à ce dialogue ou en savoir plus à propos du plan d'Air Canada, je vous invite à visiter notre site Internet.  
[www.aircanada.ca](http://www.aircanada.ca)

**Robert A. Milton**  
Président et Chef de la direction

**AIR CANADA**

LA GRANDE NOUVELLE  
INTERMÉDIAIRE DE LA SÉRIE L.  
LA DIFFÉRENCE SATURN  
EN PLUS GROS.



SATURN  
Pour faire tout autrement



Depuis le lancement de notre populaire série S, posséder une Saturn a toujours été une expérience unique. Pourquoi? À cause de la différence Saturn. Des avantages comme les panneaux en polymère résistants aux chocs et à la rouille, la carrosserie caisson en acier modifiée, l'unique garantie de remboursement de 30 jours et notre fameuse expérience d'achat sans pression ni marchandage. Eh bien maintenant, cette qualité et cette durabilité propres à Saturn se retrouvent dans une grande nouvelle intermédiaire : la série L. Celle-ci est plus généreuse au chapitre de l'espace et encore plus au plan de la performance, avec son moteur V6 DOHC développant 182 HP (en option) qui vous propulse de 0 à 60 km/h en 8,2 secondes! D'ailleurs, les caractéristiques pratiques et le confort accru de la toute nouvelle série L feront l'envie de tous. Mais revenons maintenant à la si populaire série S entièrement redessinée par nos ingénieurs. Elle compte pas moins de 167 améliorations. Voyez-vous, c'est ça la différence Saturn : elle ne cesse de prendre de l'ampleur.



La nouvelle intermédiaire, LS 2000

Série S : nos compactes.

SL1 2000 redessinée	SC1 2000	SW2 2000 redessinée
À partir de 15 078 \$ <sup>1</sup>	À partir de 17 298 \$ <sup>1</sup>	À partir de 19 438 \$ <sup>1</sup>

Série L : nos intermédiaires.

LS 2000	LW1 2000
À partir de 20 075 \$ <sup>1</sup>	À partir de 25 220 \$ <sup>1</sup>

1 888 4SATURN www.saturncanada.com

Autres modèles 2000 également disponibles. SL à partir de 14 143 \$, SL2 à partir de 18 013 \$, SC2 à partir de 21 678 \$, LS1 à partir de 22 440 \$, LS2 à partir de 26 040 \$ ainsi que les modèles LW2 à partir de 28 630 \$. <sup>1</sup>PDSF incluant le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise si applicable. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes sont en sus.

# Négociations : coup de semonce à la FTQ

Des syndicats pourraient faire des grèves localisées comme celle d'hier au Centre Lucille-Teasdale à Montréal

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Un syndicat de la FTQ a envoyé un premier coup de semonce au gouvernement hier en déclenchant une grève d'un jour. Il s'agit des 270 employés du Pavillon J.-Henri-Charbonneau (Centre Lucille-Teasdale), situé au 3095, Sherbrooke Est, à Montréal.

Le président du Conseil provincial des affaires sociales (FTQ), Claude Généreux, a expliqué que ce syndicat avait tenu un nouveau vote de grève après l'annulation du mandat de grève en front commun. D'autres syndicats auraient suivi cet exemple de sorte que des grèves localisées pourraient être déclenchées dans les jours et semaines à venir.

M. Généreux a souligné que le comité patronal de négociation n'avait pas encore déposé ses contre-propositions sur les clauses normatives pour l'ensemble des syndicats affiliés à la FTQ. « Les discussions sur les clauses secondaires sont en partie réglées, mais le gouvernement tarde à déposer ses documents sur les principaux enjeux de la négociation. Par contre, il a indiqué son intention de donner les services alimentaires en sous-traitance », dit-il.

Cette déclaration a toutefois été contredite par le responsable de l'information du comité patronal des négociations, Jacques Wilkins, qui a affirmé que toutes les tables

sectorielles avaient reçu des propositions sur les clauses normatives, sauf celles à incidence monétaire.

Dans le secteur du soutien scolaire, les porte-parole de la CEQ et de la CSN déplorent l'absence de dépôts sur les clauses normatives ayant trait à la précarité des emplois, l'ajout de postes et la mise en place d'un plancher d'emploi.

Jacqueline Rodrigue, responsable de l'information pour la Fédération des employés de services publics (CSN), signale que dans le secteur du soutien scolaire collégial, il n'y a pas vraiment de négociations. « La partie patronale a présenté un bloc-test qui prévoit des reculs sur la sécurité d'emploi et les assignations temporaires, mais nous n'avons pas eu un dépôt global qui nous permettrait d'avoir une vision d'ensemble de sa position », constate-t-elle.

Dans les commissions scolaires, la partie syndicale a reçu une proposition concernant les techniciens en éducation spécialisée qui a pour effet d'introduire une clause discriminatoire. « Les nouveaux embauchés n'auraient plus la sécurité d'emploi », explique-t-elle.

Chez les professionnels du collégial (CEQ), le président, Jacques Legault, indique que le gouvernement n'a déposé ses offres que sur les clauses périphériques. « Nous avons suspendu la négociation en attendant son dépôt sur les gros dossiers que nous espérons mardi ou mercredi » (aujourd'hui ou demain), dit-il.

Chez les professeurs de cégeps, on a commencé à discuter de la précarité des emplois. À ce chapitre, le gouvernement exige du corps enseignant plus de souplesse et de polyvalence. À la FNEEQ-CSN, on discute de l'amélioration du sort des chargés de cours de l'éducation permanente qui gagnent 40 à 50 % de moins qu'un professeur régulier et qui sont exclus des avantages sociaux.

À la CEQ, il est également question d'améliorer le sort des professeurs qui sont engagés à la leçon. « Il faut leur assurer une priorité d'emploi car dans cinq ans, plusieurs centaines de professeurs vont prendre leur retraite », note Réginald Saurel.

Ce dernier croit que les négociations pourraient déborder sur l'an prochain tellement les demandes patronales sont exagérées. « Le gouvernement voudrait abolir notre plancher d'emploi qui est basé sur le ratio un professeur pour 15 étudiants. Cela risque de bloquer

d'autant plus que le secteur collégial a subi les plus fortes compressions dans l'éducation avec 11 %, comparativement à 2,3 % pour les universités », explique-t-il.

Selon des données préliminaires, la clientèle du secteur collégial a, contrairement aux attentes, légèrement augmenté au Québec cette année, passant de 157 000 à 161 000 étudiants.

## Le modèle de la FIIQ

Le président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Louis Roy, a l'impression, après avoir pris connaissance de la contre-proposition patronale sur le normatif vendredi, que le modèle du règlement avec les infirmières semble être la voie privilégiée du gouvernement pour régler le problème de la précarité des emplois et du fardeau de la tâche.

En ce qui regarde la précarité des emplois, la FIIQ a obtenu que l'on

convertisse le nombre annuel des heures supplémentaires en postes permanents. Pour le fardeau de la tâche, la Fédération des infirmières a accepté la désignation de personnes-ressources qui font l'évaluation de la situation dans un temps relativement court. Ainsi, à l'hôpital Montmagny, on a pu débloquent la création de 16 postes récemment de cette façon.

M. Roy estime à trois ou quatre semaines de négociation intensive pour savoir quelle sera l'issue des clauses normatives. Il note que le gouvernement n'a pas encore fait connaître sa position en regard de la sous-traitance, du règlement des litiges, des droits des employés partiels, et du plan d'assurance en cas d'invalidité.

La FSSS tient depuis hier à Québec une rencontre de deux jours afin de réévaluer son plan d'action puisque les moyens de pression du front commun des trois centrales ont été abandonnés.

# Rescapé dans une cabane en Alaska

Associated Press  
ANCHORAGE, Alaska

Un automobiliste coincé depuis huit jours dans une région perdue de l'Alaska et qui s'était réfugié dans une cabane a finalement été secouru par des randonneurs qui passaient dans les parages en motoneige.

Eric Hagstrom, 33 ans, a été découvert samedi après-midi lorsque quatre personnes en motoneige ont traversé cette région accidentée située dans les contreforts des Rocheuses. Il était en bonne santé,

malgré la rude épreuve endurée, a précisé la police. Il a indiqué qu'il se dirigeait le 15 octobre vers la route Denali, une voie non entretenue située dans le centre de l'Alaska, lorsque sa camionnette s'est enfoncée dans une congère, à environ 275 km au nord-est d'Anchorage.

M. Hargstrom a réussi à trouver une cabane inhabitée qui contenait de la nourriture et disposait d'un poêle à bois. Il s'est donc réfugié là en attendant que quelqu'un passe et vienne l'aider.

« Par chance, il savait qu'il y

avait une cabane à cet endroit-là et il a pu y entrer. Il était assez astucieux pour attendre. Il avait l'habillement adéquat et la présence d'esprit de se tenir au chaud », a constaté dimanche le sergent Sonny Sabala, membre de la police de l'État d'Alaska.

Les températures dans cette région ont en effet chuté en dessous de zéro, atteignant moins 18 degrés Celsius lors des nuits de la semaine dernière.

L'homme, porté disparu, n'avait pas indiqué où il se rendait, ce qui n'avait pas permis de lancer des recherches.

## Important rappel de Bell Canada à ses clients d'affaires concernant l'an 2000

Bell Canada tient à rappeler à ses clients d'affaires qui n'ont pas encore vérifié la conformité à l'an 2000 de leur équipement de télécommunications d'affaires, de le faire aussitôt que possible. Pour obtenir de l'information sur la conformité à l'an 2000 des systèmes de télécommunications d'affaires ou tout autre produit acheté ou loué de Bell Canada, nous vous invitons à :

- visiter notre site Web à l'adresse : [www.bell.ca/an2000](http://www.bell.ca/an2000)
- appeler votre chargé de compte, ou
- appeler notre Centre d'information sur l'an 2000 au 1 877 678-1266 du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.



**LAB Recherche Pharmacologique International Inc.** effectue des essais cliniques sous surveillance médicale pour l'industrie pharmaceutique à l'échelle mondiale. Nous recherchons continuellement des volontaires pouvant participer à l'un de nos essais cliniques. Il faut être en bonne santé, et ne pas prendre de médicaments de façon régulière.

**Rémunération : 800 \$**  
Vous devez répondre à tous les critères suivants :  
• Homme non fumeur, entre 50 et 70 ans

**Rémunération : 1 000 \$**  
Vous devez répondre à tous les critères suivants :  
• Homme non fumeur, entre 18 et 55 ans

**Rémunération : 1 700 \$**  
Vous devez répondre à tous les critères suivants :  
• Homme non fumeur, entre 18 et 45 ans

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous sans plus tarder.  
**(514) 485-2884 (Montréal) ou 1 800 298-2884 (extérieur de Montréal)**  
Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 10 h à 16 h

**CRTC**  
**AUDIENCE DU CRTC** Canadi

Le CRTC vous invite à participer à une audience publique débutant le 6 décembre 1999, à 9 h, au Centre de conférence, Portage IV, 140, Prom. du Portage, Hull (Québec), afin d'étudier ce qui suit : 1. ENSEMBLE DU CANADA, 3609294 Canada inc., l'associée commanditée et BCE Inc., l'associée commanditaire qui sera exploitée sous le nom de Bell ExpressVu Limited Partnership, demande l'autorisation d'acquiescer les immobilisations de l'entreprise de radiodiffusion directe, de l'entreprise de radiodiffusion directe à la carte et de l'entreprise de distribution par relais satellite. Les transactions entrent dans le cadre d'une réorganisation administrative et elles n'auront aucun effet sur le contrôle ultime des entreprises. La requérante demande aussi des licences en vue de continuer à exploiter les entreprises en question suivant les mêmes modalités et conditions que celles des licences existantes. EXAMEN DES DEMANDES: 1601, rue Telesat, pièce 3C, Gloucester (Ont.) 2. ENSEMBLE DU CANADA, CHUM LIMITÉE ET SUN COMPANY, associées dans une société en nom collectif (devant s'appeler Pulse 24) demande l'autorisation d'acquiescer l'actif de Cable Pulse 24 et d'obtenir une licence pour une entreprise de programmation spécialisée, selon les mêmes modalités et conditions que celles de la licence actuelle. Le CRTC note que cette acquisition d'actif s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation par laquelle CP 24, actuellement une société, deviendra une société en nom collectif ayant CHUM et Sun Company comme associées. EXAMEN DE LA DEMANDE: 299, rue Queen Ouest, Toronto (Ont.) 3. ENSEMBLE DU CANADA, CTV, au nom de The Sports Network Inc., Le Réseau des sports (RDS) Inc. et 2953285 Canada Inc., exploitant sous le nom de The Discovery Channel, demande au CRTC l'autorisation de faire approuver un changement de contrôle effectué dans NetStar. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis d'audience publique. EXAMEN DE LA DEMANDE: tel qu'indiqué dans l'avis d'audience publique. 4. ENSEMBLE DU CANADA, SPORTSCOPE TELEVISION NETWORK LTD, demande l'approbation du CRTC pour modifier deux de ses conditions de licences actuelles et en ajouter une. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis d'audience publique. EXAMEN DE LA DEMANDE: 370, rue King Ouest, pièce 304, Toronto (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 12 novembre 1999 et joindre à votre lettre une preuve que vous avez envoyé une copie au requérant. Vous pouvez également soumettre vos interventions par courrier électronique au: [procedure.radiodiffusion@crtc.ca](mailto:procedure.radiodiffusion@crtc.ca). Pour plus d'information: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Documents de référence: Avis d'audience publique CRTC 1999-10.

**C'EST LE TEMPS DE VOYAGER AU SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES**

**DÈS VENDREDI!**

*Le Salon de toutes les destinations!*

**DU 29 AU 31 OCTOBRE 1999, PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL**

**Europe, Asie-Orient, Amérique du Nord, Afrique, Amérique du Sud, Destinations soleil...**

- Le plus vaste choix de destinations jamais présentées sur les 5 continents
- Toutes les destinations soleil pour les temps des fêtes et l'an 2000
- Des Pavillons vedettes : France, Mexique, Venezuela, République dominicaine, Floride
- Vidéos captivants sur de nombreuses destinations à la Place vidéo voyages Hachette
- Des dizaines de choix de croisières, des forfaits tout inclus avantageux
- Plus de 500 spécialistes pour répondre à toutes vos questions
- Chants, danses, spectacles, conférences à la Place d'animation Canada Direct, avec Lio Kiefer, Francine Grimaldi et plusieurs de vos vedettes préférées
- Des conseillers venant des 4 coins du monde pour vous parler de leur pays, de leurs attractions touristiques, etc...

*L'endroit idéal pour magasiner votre voyage de rêve de l'an 2000!*

**HEURES D'OUVERTURE**  
Vendredi: . . 11 h à 20 h  
Samedi: . . . 11 h à 21 h  
Dimanche: . . 10 h à 18 h

**PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)**  
Adultes: . . . . . 9 \$  
Carte Accès Mtl: . . . . . 7 \$  
Aînés et étudiants: . . . 7 \$  
Enfants (6 à 12 ans inclus): . 4 \$

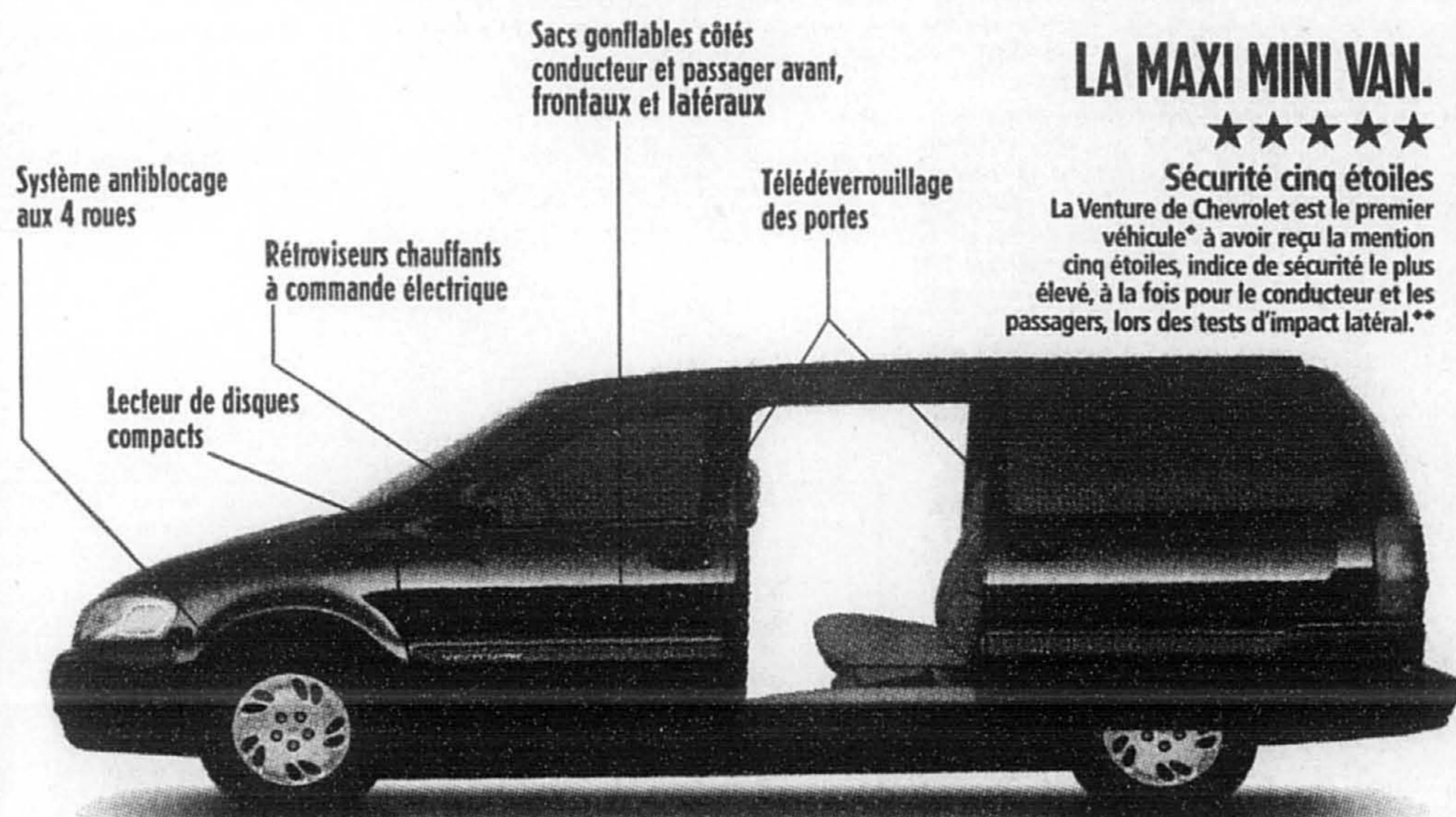
*La billetterie fermera une heure avant la clôture du Salon.*

**C'est plus facile!** Métro Bonaventure

Un événement En association avec En collaboration avec

**PROVEXPO** **AGTA** **CKOI 96.9 FM**

# Venture 2000. Maxi flexibilité.



## LA MAXI MINI VAN.

★★★★★

### Sécurité cinq étoiles

La Venture de Chevrolet est le premier véhicule\* à avoir reçu la mention cinq étoiles, indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors des tests d'impact latéral.\*\*

## Mini prix.

**268\$** /mois\*  
location 36 mois  
Transport et préparation inclus

ou  
**3,9%**  
à l'achat\*\*

Comptant	Mensualité
0\$	408\$
2 359\$	338\$
4 724\$	268\$

- 2 portes latérales coulissantes
- Moteur V6 de 3,4L de 185 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Système antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager avant, frontaux et latéraux
- Climatiseur
- Verrouillage des portes à commande électrique
- Vitres teintées à commande électrique
- Rétroviseurs chauffants à commande électrique
- Télédéverrouillage des portes
- Régulateur de vitesse
- Lecteur de disques compacts
- Sièges pour 7 passagers
- Volant inclinable

**GM** L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Venture (empattement court) neuves 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Modèle illustré (empattement allongé) à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Le concessionnaire peut fixer son prix; e prix. \*\* Taux de financement à l'achat de 3,9% jusqu'à 48 mois. \*\*\* Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. \*Catégorie voiture ou camion. \*\*Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.U. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)



Venture. La Maxi Mini Van.

## Des problèmes avec les antennes Bell ExpressVu

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Bon nombre d'abonnés ont pesté contre le service de télévision par satellite Bell ExpressVu ces dernières semaines. Le service a connu des ratés et la programmation a été interrompue dans certains secteurs pour des périodes allant jusqu'à une heure par soir.

Selon un porte-parole de l'entreprise, Richard Bertrand, les problèmes ont commencé quand Bell ExpressVu, qui diffusait son signal à partir du satellite Anik E2, a pointé ses antennes vers NIMIQ, un nouveau satellite.

Afin de continuer à capter le signal, l'entreprise a offert aux clients de déplacer leur antenne et, dans certains cas, d'installer des accessoires dont un LNBF, (Low Noise Broadcasting Frequency), sorte de capteur qui permet de recevoir le signal numérique.

« Nous avons averti les clients dès le début de l'été et leur avons offert de repointer leur antenne sans frais, explique M. Bertrand. Mais nous avons aussi proposé aux clients d'effectuer le travail eux-mêmes en leur fournissant gratuitement l'équipement nécessaire. » Les clients qui choisissaient cette option obtenaient alors un crédit de programmation de 50 \$.

C'est ce qu'a choisi Raymonde Laforme, une résidente de Repentigny. Le hic, c'est que la pièce fournie par Bell ExpressVu ne convenait pas à l'antenne de 30 pouces de la famille. Il aurait fallu installer un adaptateur ou changer l'antenne pour une plus petite. Mme Laforme a téléphoné « des dizaines de fois » pour obtenir les pièces manquantes, mais ne réussissait pas à joindre les préposés en Ontario, où la menait le numéro 1 800-SKY-DISH.

En désespoir de cause, elle a téléphoné à l'Office de la protection du consommateur où un agent lui a révélé que plusieurs personnes du secteur des Laurentides et de Lanaudière avaient appelé, se plaignant du même problème. « Nous avons deux cas où les gens ont officiellement porté plainte », a confirmé Réal Coallier, de l'OPC.

« Nous étions pas mal découragés, se rappelle Mme Laforme. Chaque soir, nous perdions le signal pendant presque une heure et nous recevions des avis nous indiquant que notre signal serait coupé à partir du 24 octobre. Les comptes, eux, continuaient de rentrer ! »

Selon M. Bertrand, Mme Laforme aurait dû recevoir les pièces manquantes. « Mais nous avons 254 000 abonnés à travers le Canada. Certaines journées, on a reçu entre 20 000 et 30 000 appels. Il se peut qu'on ait oublié quelques clients. »

Mme Laforme a finalement reçu ce qu'elle fallait hier durant la journée. Mais ça n'a pas été simple. « Les préposées avaient de la peine à parler français et se mélaient dans leurs mots. Quand j'ai dit que j'avais des problèmes avec le décodeur, une préposée m'a demandé de le retourner quand il ferait faillite ! »

Certaines communications mises à la disposition des clients la laissent aussi perplexes. « Récemment, j'ai lu la description suivante du film *Le roi de la quille* : « Un vendeur avec une main, un fermier amish et une belle femme escroquent leur chemin à un tournoi de boule à Reno. De quoi rigoler ! »

## Cartel des vitamines : cadre condamné à une amende de 250 000\$

Agence France-Presse  
OTTAWA

Roland Bronnimann, ancien président de la division des Vitamines du géant pharmaceutique suisse Hoffmann-La Roche, a été condamné hier à une amende de 250 000 \$ pour sa participation à une entente illicite sur le marché des vitamines au Canada, a annoncé le Bureau canadien de la concurrence.

Le mois dernier, cinq multinationales du secteur — Hoffmann-La Roche, le Français Rhône-Poulenc, l'Allemand BASF AG et deux Japonaises, Eisai et Daiichi — avaient été condamnées par la même instance au paiement d'amendes totalisant 88,4 millions, soit les plus élevées jamais imposées au Canada en vertu de la Loi sur la concurrence.

Les cinq compagnies avaient plaidé coupables aux accusations de complots.

## COMPTES IMPAYÉS?

Nous récupérons les sommes qui vous sont dues.  
Aucun déboursé de votre part ;  
frais payables à même les sommes perçues.  
Appelez-nous sans engagement ni frais.



**GRÉGOIRE PERRON, avocats**  
84, rue Notre-Dame ouest, 5e étage  
Montréal (Québec) H2Y 1S6  
téléphone : (514) 285-6441  
sans frais : (888) 285-6441  
télécopieur : (514) 285-8589

## MONTRÉAL – QUÉBEC ALLER-RETOUR, 13 FOIS PAR JOUR : VOUS POUVEZ DORMIR SUR VOS DEUX OREILLES.



Pourquoi? Parce que vous avez le choix. Treize vols par jour. C'est 30% de plus que tout autre transporteur aérien. Parti tôt de Montréal, arrivé tôt à Québec.

Une journée d'affaires complète. Un choix inégalé d'envolées.

Air Nova/Air Alliance. On se comprend.

**airNova**  
airAlliance

6h45 8h 10h 12h 14h 15h 15h45 17h 18h 18h30 21h 21h45 22h30 TOUS SANS ESCALE